



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 D 00224

Numéro SIREN : 775 680 309

Nom ou dénomination : Coallia

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2017 sous le numéro de dépôt 23772



20170237722015

DATE DEPOT : 05/04/2017

N° DE DEPOT : 23772

N° GESTION : 1996D00224

N° SIREN : 775680309

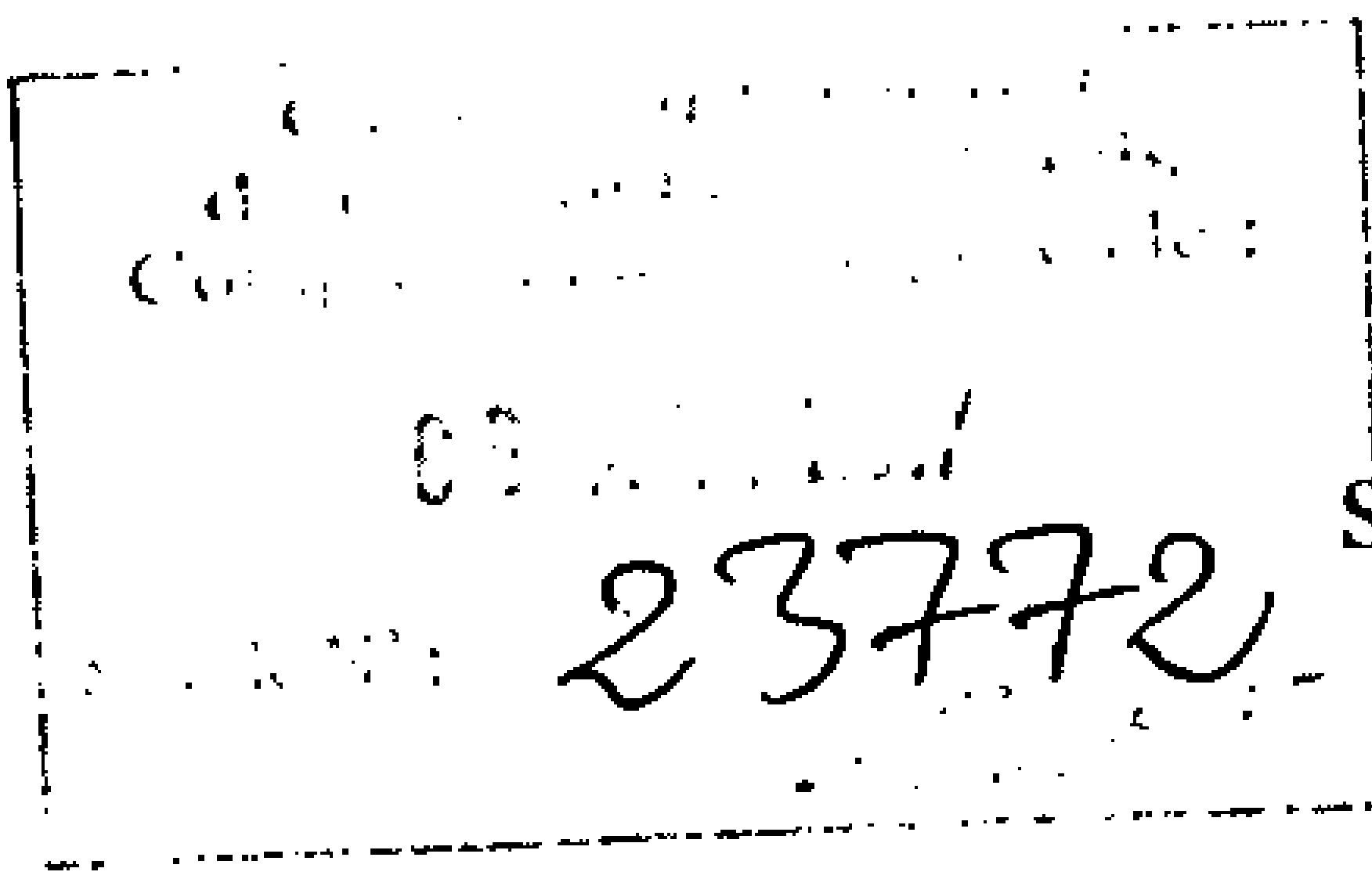
DENOMINATION : Coallia

ADRESSE : 16-18 cour Saint Eloi 75012 Paris

MILLESIME : 2015

.

Paris, le 17 mars 2017
Certifié conforme à l'original



COALLIA
Association loi 1901 à but non lucratif
Siège social : 16 18 Cour Saint Eloi 75012 Paris
RCS Paris D 775 680 309

Franck Calcerini
Directeur général

**ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2016
RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

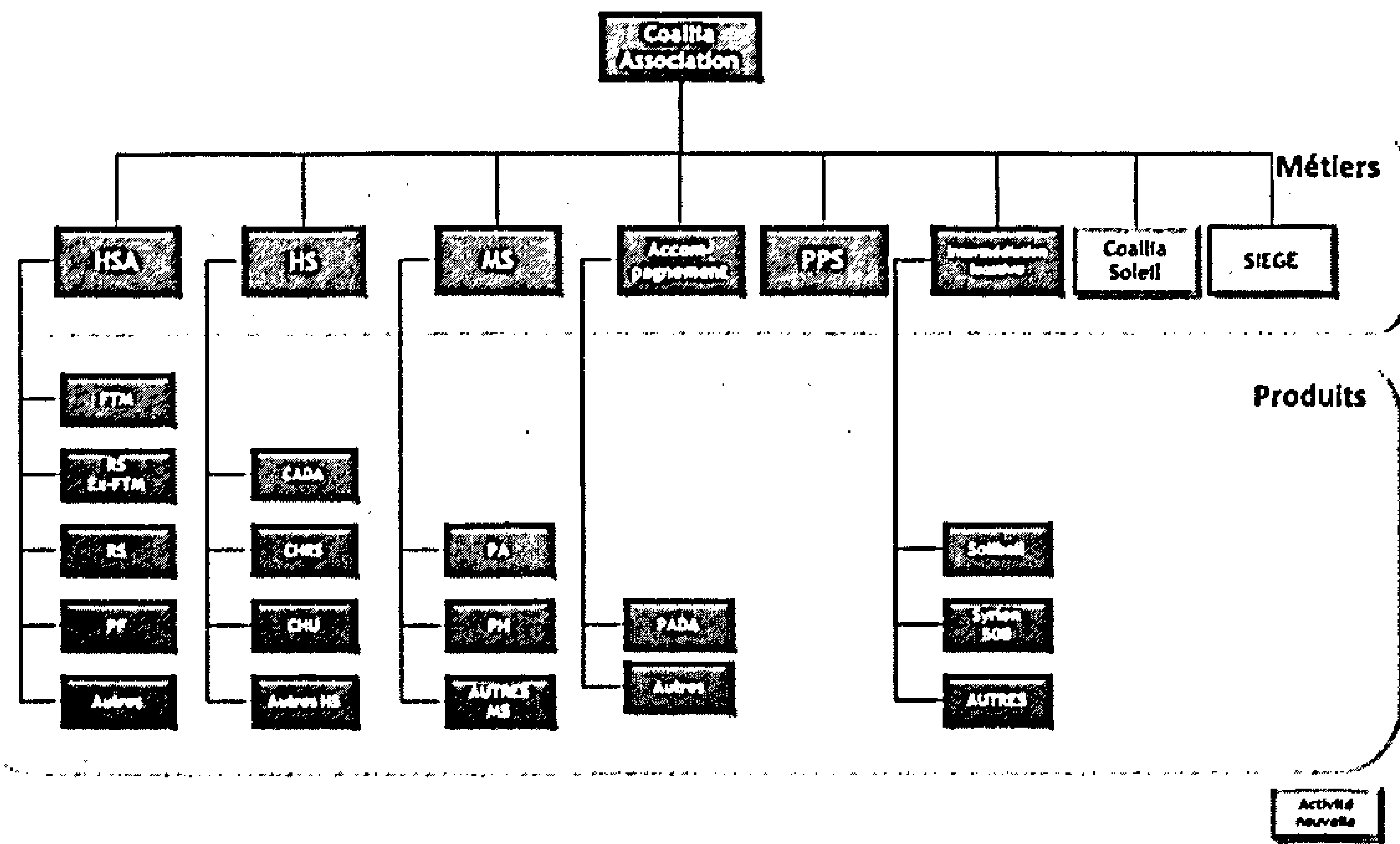
Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

INTRODUCTION

Le rapport annuel est l'occasion de faire une synthèse de l'année écoulée, il constitue une étape importante pour se retourner sur le travail accompli en 2015 et se projeter sur l'avenir en cohérence, avec les objectifs définis conjointement

L'année 2015 a été riche en éléments d'analyse et de gestion, avec notamment l'étude des tendances d'évolution de fond de nos activités avec un focus particulier sur le médico-social et la formation, ainsi que le travail important de régularisation comptable d'éléments relatifs aux exercices antérieurs.

En 2015, les activités de l'association se déclinent comme suit :



SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'association a poursuivi son développement sur le secteur de l'hébergement social, de l'habitat social adapté et du médico-social.

En tant qu'acteur reconnu du secteur de l'hébergement social, Coallia a répondu à la commande publique en mettant en œuvre des actions visant à répondre aux enjeux nationaux tels que :

- Le Plan migrants et le programme européen de relocalisation (accueil des réfugiés).
- Le Plan de réduction du recours aux nuitées hôtelières (SOLIBAIL et hébergement d'urgence alternatif)
- Le développement des PADA suite à l'appel d'offres lancé par l'OFII.
- La création de places CADA,
- La création des places ATSA

Par ailleurs, l'association a repris une association dénommée ARSA dans l'ORNE suite à un règlement judiciaire ainsi qu'un CHRS à Courbevoie.

Le périmètre continue d'évoluer dans le secteur de l'habitat social adapté et du médico-social avec notamment :

- La livraison de 570 logements par COALLIA (dont 162 logements en médico-social) (EHPAD St Etienne et La Grande Paroisse),
- La livraison de 496 logements par d'autres Maîtres d'ouvrage dont 66 en médico-social (Bruyères Le Châtel)
- L'extension de l'EHPAD de Corbeny

Compte tenu de l'augmentation du nombre de places, les produits d'exploitation s'élèvent à 232M€ en 2015 contre 220M€ en 2014 soit une évolution de 5.3%.

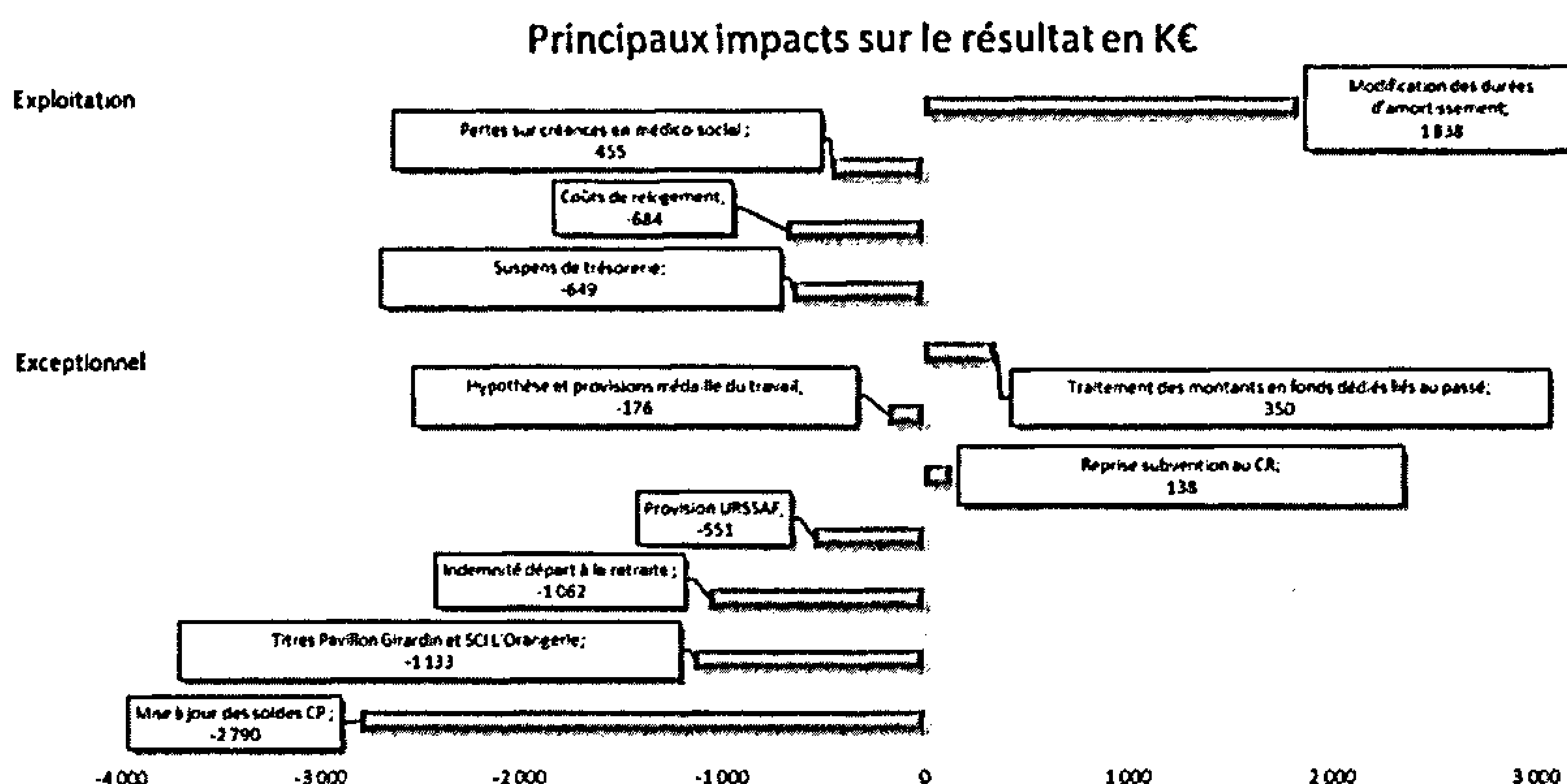
Le chiffre d'affaires par activité (hors subventions) se décline de la façon suivante :

Activité	Chiffre d'affaires (hors subventions)	en %
Habitat social adapté	62 704 947	35,2%
Médico-social	61 902 191	34,7%
Hébergement social	44 025 165	24,7%
Formation	4 456 910	2,5%
Intermédiation locative	4 213 216	2,4%
Siège	896 401	0,5%
Accompagnement social	71 114	0,0%
Coallia Soleil	61 831	0,0%
Total	178 331 775	100,0%

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS

Principaux changements d'estimation ayant entraîné un impact dans les comptes de l'association

Les changements d'estimation et les corrections sur exercices antérieurs ayant impacté les résultats de la clôture 2015 sont les suivants :



Allongements des durées d'amortissements. Sans remettre en cause la méthode de comptabilisation des composants, une expertise approfondie par composant de notre parc immobilier conjuguée à une analyse comparative des pratiques des principaux opérateurs de notre secteur nous a conduits à réviser les durées d'amortissements. L'impact positif dans les comptes de 2015 est de 1 838 k€.

Comptabilisation de la provision pour congés payés : Jusqu'en 2015, la comptabilisation des congés payés était basée sur un nombre de jours théorique par salarié. A partir de 2015, la provision a été recalculée au regard des soldes réels de CP par salarié dans le système de paie. L'impact de la variation CP négatif en 2015 est de -2 790 k€ (y compris variation des droits acquis entre 2014 et 2015).

Calcul de la provision des indemnités de fin de carrière et des médailles de travail : Sans remettre en cause la méthode d'évaluation des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite d'une part, et aux primes « médaille du travail » d'autre part, certaines données ont été rectifiées pour le calcul de ces engagements au 31 décembre 2015. L'impact cumulé de ces changements d'estimation sur le compte de résultat de l'exercice 2015 s'élève à -1 238 k€.

Dépréciation des titres de participation Pavillon Girardin et SCI L'Orangerie : Une dépréciation d'un montant de 1 133k€ sur le résultat 2015 a été provisionnée à la clôture de l'exercice sur les titres de la SA Pavillon Girardin et la SCI L'orangerie.

Les surcoûts de relogement liés au PTFTM : la réglementation HLM ne prévoyant pas explicitement la possibilité d'immobiliser les surcoûts de relogement dans le cadre des opérations de réhabilitation, ceux-ci doivent donc être intégralement supportés par le gestionnaire Coallia. L'impact sur le résultat s'élève à -684 k€.

La résolution des suspens de trésorerie : la nécessité d'apurer un volume important de suspens de trésorerie liés aux exercices 2015 et antérieurs depuis 2009, a conduit Coallia à comptabiliser des charges supplémentaires de 649 k€ non compensées par des recettes.

Pertes sur créances clients médico-social : une perte a été enregistrée sur des créances clients médico-social avec une antériorité importante, jugées donc irrécouvrables. L'impact correspondant est une charge de 455 k€.

Provision liée au contrôle de l'URSSAF : un contrôle URSSAF réalisé entre mars et juin 2016, et portant sur les exercices 2013 à 2015, se traduit par la signification d'un redressement d'un montant de 551 k€, lié principalement (75%) au montant de la réduction des charges patronales sur les bas salaires (réduction Fillon). La provision correspondante a été comptabilisée à hauteur du redressement, soit un impact de -551 k€.

L'ensemble des changements d'estimation et corrections d'erreurs représentent un impact total négatif sur les comptes consolidés de l'exercice 2015 de -5 088 k€, dont -1 461 k€ sur le résultat tiers financeur.

Evolution des comptes sociaux

Il est à noter que, comme pour l'exercice 2014, le CICE a été comptabilisé pour les salaires dont l'activité n'est pas soumise aux tiers financeurs. L'impact positif sur le résultat est de 1 367k€.

Le résultat social de l'association subit le poids des éléments de régularisation comptable cités plus haut.

Ainsi, le résultat de la gestion propre de l'association, incluant des reprises et rectifications d'années antérieures, s'établit fin 2015 à -2 879 k€ en 2015, contre 2 092 k€ en 2014.

Le résultat des activités sous tiers financeur est de -3 679 k€, en nette dégradation par rapport à 2014, de -1 968 k€.

L'activité médico-sociale, et plus spécifiquement les EHPAD, est principalement concernée par ce recul.

Le résultat global de l'association s'établit ainsi à :

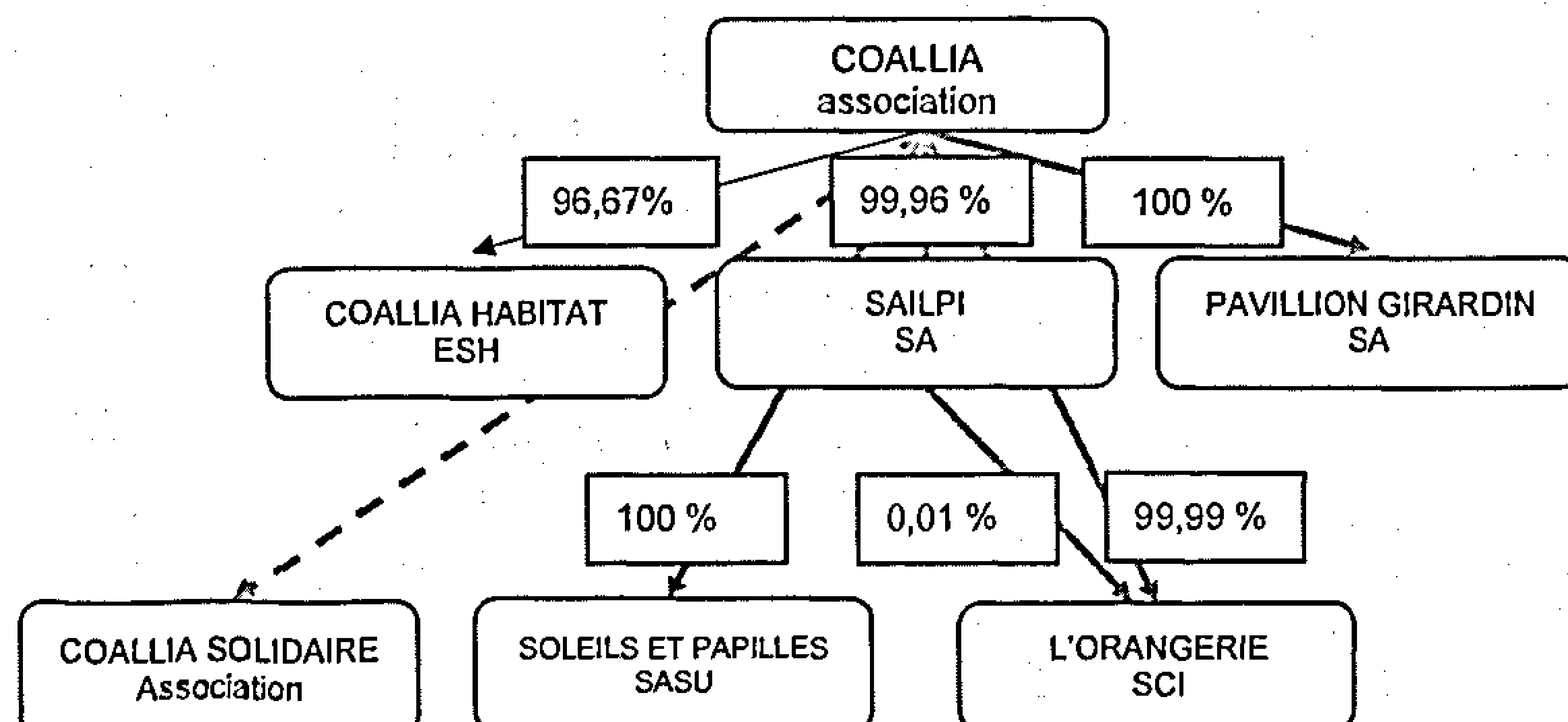
Résultat en gestion propre :	-2 879 k€
Résultat sous contrôle des tiers financeurs :	-3 679 k€
Résultat global :	-6 558 k€

Evolution des comptes consolidés et combinés

Périmètre et méthodologie de consolidation et de combinaison

En 2014, le groupe Coallia est composé de l'association Coallia, tête de groupe, d'une ESH, de sociétés commerciales et de SCI. En 2015 Coallia a créé la société Soleils et Papilles et l'association Coallia Solidaire incluses dans le périmètre du groupe Coallia.

Coallia association est l'entité tête du groupe. Il s'agit donc d'effectuer à la fois une consolidation et une combinaison selon l'organigramme ci-après (les pourcentages représentent la détention des titres).



La méthode de consolidation à appliquer pour l'ensemble des sociétés du groupe est l'intégration globale.

La méthode de combinaison suit la méthode de l'intégration globale, sauf pour le traitement des fonds propres qui sont sommés avec ceux de l'association tête de groupe.

Evolution des résultats consolidés

Les produits d'exploitation du Groupe Coallia progressent fortement de 11,8 M€ et s'élèvent à 237,7 M€ en 2015, soit une évolution de 5,2% par rapport à 2014.

L'accroissement du périmètre et les nouvelles activités lancées en 2015 conduisent parallèlement à une augmentation des charges d'exploitation de 7,7%.

Le résultat consolidé de la gestion pour compte propre du Groupe s'établit fin 2015 à -957 k€, contre 2 150 k€ en 2014.

Le résultat consolidé des activités sous tiers financeur est de -3 679 k€, en dégradation de -1 968 k€ par rapport à 2014.

Le résultat consolidé du Groupe s'établit ainsi à :

Résultat en gestion propre :	-957 k€
Résultat sous contrôle des tiers financeurs :	-3 679 k€
Résultat net part du Groupe :	-4 636 k€

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Les travaux engagés en 2015 sur l'évaluation de notre patrimoine, première étape dans l'élaboration de notre Plan stratégique de patrimoine ont été finalisés en juin 2016.

Par ailleurs, depuis janvier 2016, plusieurs établissements ont été mis en service.

Etablissements	activité	Date de mise en exploitation
La grande Paroisse	Médico-social	janv-16
Saint Pierre de Plesguen	Médico-social	mars-16
Montreuil Hayeps	Habitat social	janv-16
Nevers	Habitat social	mal-16

Un contrôle URSSAF réalisé entre mars et juin 2016, et portant sur les exercices de 2013 à 2015, s'est conclu par la signification d'un redressement de 551 k€. Ce montant est majoritairement lié (75%) au calcul de la réduction des charges patronales sur les bas salaires (réduction Fillon), la part la plus importante concernant l'exercice 2013. La provision correspondante a été comptabilisée à hauteur du redressement, soit un impact de -551 k€.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ASSOCIATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'association Coallia a pour objectif de maintenir une dynamique de croissance maîtrisée sur les secteurs de l'hébergement social et de l'habitat social adapté en tant qu'acteur privilégié dans l'économie sociale et solidaire.

Sur le secteur de l'habitat social adapté, la poursuite du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants conjuguée à l'exploitation de notre plan stratégique du patrimoine nous permettra d'optimiser nos actifs corporels et ainsi de nous inscrire dans une dynamique pro active de gestion de notre patrimoine immobilier.

L'hébergement social reste un axe de croissance en réponse à la forte demande publique sur ce secteur.

Le secteur du médico-social fortement impacté par les baisses de financements publics fera l'objet d'une attention accrue tant dans la gestion des établissements actuels qu'en termes de développement.

Par ailleurs, Coallia continue d'investir dans le développement d'activités connexes et complémentaires à ses activités historiques (ouverture de huit restaurants sociaux par sa filiale à échéance 2020, développement du réseau Coallia Soleil). Coallia s'affirme ainsi comme un partenaire privilégié des collectivités et des autres acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les résultats économiques et financiers 2015 ont été fortement impactés par des éléments de régularisation de situations antérieures (cf. § Principaux éléments ayant entraîné un impact dans les comptes de la société). Ces éléments n'étant pas récurrents, ils ne devraient pas avoir d'impact sur les comptes de l'exercice 2016.

Par ailleurs, d'importantes initiatives sont en cours afin de préserver les équilibres fondamentaux et de renforcer la maîtrise de l'activité. Ainsi, les perspectives de développement sur les 2 activités principales : Habitat Social Adapté et Hébergement Social restent solides. Dans le même temps, les besoins en forte croissance dans le médico-social devraient permettre de poursuivre notre croissance dans le secteur de façon choisie et maîtrisée.

FILIALES ET PARTICIPATIONS SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société détient les participations suivantes au 31 décembre 2015 :

Pourcentage du capital détenu 2015

	Coallia Habitat		Sailpi		Pavillon Girardin		L'Orangerie		Soleils et Papilles		Coallia Solidaire	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Coallia	5 799 940	96,67%	75 676	99,96%	118 080	100,00%	999	99,90%	50 000	100,00%	0	100,00%
Autre hors Groupe	200 060	3,33%	30	0,04%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
SAILPI	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,10%	0	0,00%	0	0,00%
Capital total	6 000 000	100,0%	75 706	100,0%	118 080	100,0%	1 000	100,0%	50 000	100,0%	0	100,0%

Les résultats 2015 des filiales détenues par Coallia sont les suivants :

- SA HLM Coallia Habitat : déficit de 60 154 €
- S.A Pavillon Girardin : déficit de 13 624 €
- SCI L'Orangerie : excédent de 4 335 €
- SAILPI : bénéfice de 12 741 €
- Soleils et Papilles : déficit de 164 552 €
- Coallia Solidaire : déficit de 142 392 €

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE :

Cf. tableau récapitulatif des conventions réglementées entre Coallia et ses filiales.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons que la décomposition par date d'échéance à la clôture des deux derniers exercices du solde à l'égard des fournisseurs est la suivante :

Date d'échéance	Solde des dettes fournisseurs
31/01/2015	9 007 326
28/02/2015	3 812 765
31/03/2015	1 928 315
30/04/2015	1 846 696
Factures non payées	556 347
Factures non parvenues	3 218 840
TOTAL	20 370 290

Date d'échéance	Solde des dettes fournisseurs
31/01/2016	7 517 046
28/02/2016	3 455 431
31/03/2016	723 485
30/04/2016	4 217 654
Factures non payées	148 946
Factures non parvenues	4 527 050
TOTAL	20 589 611

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Correction d'erreurs de présentation

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, Coallia a adapté la présentation aux prescriptions du PCG. Cette nouvelle présentation, conforme aux dispositions réglementaires, facilite la comparabilité avec d'autres entités et les analyses standardisées. Les détails présentés dans les exercices précédents sont repris dans les différents tableaux de l'annexe pour éviter une perte d'informations.

Les principaux reclassements concernent :

- au bilan, les subventions d'investissement, qui étaient regroupées dans une rubrique dédiée dans les Fonds associatifs, ont été reclassées en Fonds propres, avec ou sans droit de reprise et en Autres fonds associatifs.
- au compte de résultat, les subventions d'exploitation qui étaient auparavant incluses dans le Chiffre d'affaires sont présentées sur le poste dédié.
- les autres reclassements correspondent à des détails de rubriques non prévues au PCG ou omises.

Ces corrections sont sans incidence sur les différentes catégories de postes, le total du bilan et le montant du résultat.

Les comparatifs 2014 sont reclassés en fonction de cette nouvelle présentation. Ces corrections ne remettent pas en cause le principe d'intangibilité des états certifiés et approuvés par l'assemblée générale du 25 juin 2015.

Dans tous les tableaux de l'annexe indiquant des variations entre 2014 et 2015, les reclassements sont présentés dans une colonne dédiée. Un tableau de passage reprend la présentation des comptes 2014 et les reclassements effectués en fonction de la présentation des comptes 2015. Ces états complètent l'information financière en termes de comparabilité.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter les résultats de l'exercice de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter pour Coallia:

Résultat de l'exercice de la gestion-2 879 299€

Affectation proposée :

En report à nouveau pour- 2 879 299€

Origine du résultat à affecter pour tiers financeurs:

Résultat de l'exercice de la gestion contrôlée..... -3 678 717 €

Affectation proposée :

En report à nouveau pour -3 678 717 €

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 46 380 € correspondant aux amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres amortissements non déductibles du résultat fiscal, cette valeur ayant été prise en compte pour calculer le montant de la provision constituée au titre de l'impôt société qui pourrait être exigée en cas de décision contraire au jugement du 10 décembre 2013 par la Cour Administrative d'Appel de Paris.

UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS : néant

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT : néant

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux de l'association.

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS COLLEGE DES ADHERENTS	MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS TOUTE AUTRE SOCIETE
M. Jacques BERKE, Administrateur, secrétaire	- Administrateur de la SA HLM NOREVIE 62 rue saint Sulpice 59505 Douai - Administrateur de la SA HLM Coallia Habitat 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris - Membre du Conseil de surveillance de l'association Coallia Solidaire 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris
M. Christian André BRULE, Administrateur	- Président ASD, Association de Prévention, 33 Place Carpeaux 92 Nanterre
M. Gérard DELACROIX, Administrateur, membre du Bureau	- Administrateur, Coallia Habitat 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris (SA HLM) - Administrateur Domaxis 44 rue Saint Charles 75015 Paris (SA HLM) (jusqu'en juin 2015) - Administrateur Pax Progrès Pallas 44 rue Saint Charles 75015 Paris (SA HLM) (jusqu'en juin 2015) - Administrateur Aurore, 44 rue Saint Charles 75015 Paris (Association reconnue d'utilité publique) - Administrateur Logetude 44 rue Saint Charles 75015 Paris (Association Loi 1901)
M. Patrick LAPORTE, Président	- Président de la SA HLM Coallia Habitat, 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris

	- Représentant de Coallia, Administrateur de la Sailpi, 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris Cedex (SA) - Administrateur, Mouvement pour la réinsertion (MRS) 12 rue Charles Fourier 75012 Paris (Association 1901) - Administrateur, Fonds de dotation Stéphane Hessel, 16-18 cour Saint Eloi 75012 Paris - Représentant de Coallia, Président du conseil de surveillance de l'association Coallia Solidaire, 16-18 cour Saint Eloi 75 012 Paris - Représentant de Coallia, Administrateur de la SA Pavillon Girardin 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris - Représentant de Coallia, associé au sein de la SCI l'Orangerie, 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris
Mme Sylviane LEGER, Administratrice	- Membre du Conseil de surveillance de Coallia Solidaire, 16-18 cour Saint Eloi 75592 Paris
M. Jean-Pierre LEROY, Administrateur	- Vice-Président Résidétape Rue de Joly 94000 Créteil (Association 1901) - Administrateur Soval Esh Allée des Marronniers 78 Mante La Jolie (SA ESH HLM)
M. Xavier OUSSET, administrateur	- Administrateur du fonds de dotation Stéphane Hessel, 16-18 cour Saint Eloi 75592 Paris
M. Alain RIGOUARD, administrateur	- Président, Apath, centre Tourville, les gondonnets, 84400 Saignon -
M. Bernard SIRKIS, représentant du GIC Action Logement administrateur	- Responsable de l'animation des partenariats, GIC-Action Logement, 108 avenue Gabriel Péri 93586 St Ouen Cedex - Administrateur, Maisons Saines Air et Lumière 1 quai de Grenelle 75015 Paris (SA HLM) - Administrateur, Nouveau Logis Provençal 25B avenue Jules Cantini 13448 Marseille Cedex, - Administrateur, La Plaine Normande, 16

	avenue de Verdun, 14012 Caen - Administrateur Représentant permanent du GIC Action Logement, Nouveau Logis de l'Est, 2 rue Adolphe Seyboth 67080 Strasbourg (SA HLM) - Administrateur Représentant permanent du GIC Action Logement, Parme 70 rue de l'Aqueduc 75010 Paris (Association 1901) - Administrateur représentant permanent d'Action Logement, Antony Habitat 8 avenue Léon Harmel 92160 Antony (OPH) - Administrateur Représentant permanent d'Action Logement, OPH d'Aubervilliers, 122 rue André Karman 93300 Aubervilliers (OPH) - Administrateur représentant permanent du GIC Action Logement, AFFIL 14 rue Lord Byron 75008 Paris
M. Frédéric TIBERGHEN, Administrateur, Vice-Président	- Administrateur, Membre du Bureau, FTDA 24 rue Marc SEGUIN 75018 Paris (Association 1901) - Administrateur, Vice-Président, Institut de la gestion déléguée, IGD, 88 Rue de Grenelle 75007 Paris (Fondation) - Président Finansol, 58 rue Régnault 75013 Paris (association agréée entreprise solidaire) Membre du Conseil d'Etat, 1 place du palais royal 75100 Paris cedex 01 (Administration) - Administrateur de la chambre française de l'économie sociale et solidaire, 37 rue Jean Leclaire, 75017 Paris (Association Loi 1901) - Administrateur Autisme Espoir vers l'école, 35 rue Emile Landrin Boulogne 92100 (Association Loi 1901)
M. Hervé VIEILLARD BARON, Administrateur	- Professeur émérite des Universités Paris Ouest Nanterre 200 avenue de la république 92001 Nanterre Cedex (Etablissement public, Université)
M. Roger WARTNER, Administrateur, trésorier	- Administrateur, Coallia Habitat 16 18 cour Saint Eloi 75012 Paris (SA HLM) - Vice-Président Association Syndicale Libre « La Chevauchée » 3 ter rue Lavoisier 91160 Longjumeau

	- Administrateur, représentant de Coallia, Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement 167 Boulevard de la Villette 75480 Paris (confédération association) - Administrateur, représentant de Coallia, APAC, 3 rue Récamier 75007 Paris (association Loi 1901) - Administrateur, représentant de Coallia, MAC 3 rue Récamier 75007 Paris (Mutuelle accidents)
M. Michel DULIMON	- Administrateur représentant l'AORIF, Coallia 16-18 cour Saint Eloi 75592 Paris

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Collège des membres associés :

Les mandats de Monsieur Gérard DELACROIX, GIC Action Logement et de Monsieur Roger WARTNER arrivant à terme, le nombre de sièges à pourvoir concernant les administrateurs appartenant au collège des membres associés est de trois. Pour ces trois sièges à pourvoir, il sera procédé à un appel à candidatures pour l'Assemblée Générale du 30 septembre 2016.

Par ailleurs, nous vous proposons de ratifier la cooptation de Madame Catherine HESSE, en qualité d'administrateur du collège des membres associés de Coallia. Son mandat sera à renouveler lors de l'Assemblée Générale qui approuvera en 2019 les comptes de l'exercice 2018.

Collège des membres partenaires :

Le mandat de l'Apath arrivant à son terme, un siège est à pourvoir concernant les administrateurs appartenant au collège des membres partenaires.

Le nombre de sièges à pourvoir concernant les administrateurs appartenant au collège des membres associés est de deux. Pour ces deux sièges à pourvoir, il sera procédé à un appel à candidatures pour l'Assemblée Générale du 30 septembre 2016.

QUITUS

Selon l'usage, nous vous demanderons de bien vouloir donner quitus aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des commissaires aux comptes ne sont pas à renouveler lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2016.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Le Conseil d'Administration

[illegible]

[illegible]

Commissaires	Type	Date C's Coales & projet	Date AG à intervenir	Date de signature	Commissaire approuvant / voies	Administrateurs syndicaux (voir liste 1)	Administrateurs conseils (voir liste 2)	Intérêt même personnel ou apparenté	Incidents éventuels de la convention	Statut capital rémunération	Montant annuel HT versé au titre de la convention + à percevoir + à percevoir	Solde au bilan (+ = actif - = passif)	Observations 1	Observations 2
Conseil AMO : Alain B3 Créateur de la société d'investissement pour la gestion des biens de la société	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	18/01/2013	CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-1 713		PROJET EN COURS - Ventes immobilières de Coallat Habitat	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	18/01/2013	CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-103 787		PROJET EN COURS	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : Amine P3 Coales B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	03/04/2014	CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-950		PROJET EN COURS	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	29/10/2014	CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-1 156		PROJET EN COURS	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	29/11/2014	CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-3 979		PROJET EN COURS	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	29/11/2014	CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-83 255		PROJET EN COURS	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-2 337		PROJET EN COURS	Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-1 211			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-268			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-498			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-1 480			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-412			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-4 786			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-1 854			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-333			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	-4 449			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre		CF conseil cadre	Coales	Coales Habitat	CF conseil cadre	CF conseil cadre	CF conseil cadre	411 420			Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	01/03/2010	Représentative	Coales	SA PG	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud				Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	01/07/2010	Représentative	Coales	SA PG	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	19 592	2 244 994		Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS
Conseil AMO : B3 Pierre de Piquemont B3 Créateur d'une maison d'habitat individuelle de 21 places	AMO	CF conseil cadre	CF conseil cadre	01/04/2010	Représentative	Coales	Coales Habitat	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud	Coales s'engage à verser à la société Pulsion Grand Sud 10% de son chiffre d'affaires de la SA Pulsion Grand Sud				Conseil révisé sur exercice 2016 suite transfert personnel de Coales Habitat vers Coales Habitat PLUS

Liste des conventions COALLIA
Année 2018
autorisées pendant l'exercice 2018

Convention	Type	Date CA Coalla A priori	Date AO à soutenir	Date de signature	Caractéristiques / Notes	Administrateurs techniques Structure 1	Administrateurs techniques Structure 2	Intérêt relatif justifiant conventions réglementées	Modalités économiques de la convention	Mode de financement	Montant annuel HT versé au titre de l'exercice n = précédent - 1 (CHIFFRE)	Soins au sein (- = acte ; + = prestation)	Observations 1	Observations 2
Convention de transfert de personnel de Coalla Habitat vers Coalla	CC	17/12/2018		28/12/2018	réglementée	Coalla	Coalla Habitat	Coalla dispose des autorisations lui permettant de faire le MAO pour évier/déne et l'E en Coalla Habitat depuis d'un patrimoine suffisant 24 annuels	Transfert de Coalla Habitat à Coalla de l'ensemble des salariés de l'ESH à la date de la Direction des Programmes et la Direction Technique	Sans Objet				
Ajout d'un 3 au service de MAO	CC	18/04/2018	29/08/2018	22/04/2018	réglementée	Coalla	Coalla Habitat	CF contre acte	Modification premier article de l'article 8.1 : l'AMO est sous le statut de 3.40 % du montant prévisionnel HT en plus de l'AO des travaux et du montant des honoraires prévus au plan de financement					Constaté selon sur exercice 2018 soins vendus personnel de Coalla Habitat vers Coalla

[illegible]

Liste des conventions COALLIA
Année 2018
postérieures à l'exercice 2015

Convention	Type	Date C & Coallia A joint	Date AQ à postuler	Date de signature	Comment / réglementation / notes	Administrateur concerné Structure 1	Administrateur concerné Structure 2	Intérêt relatif pendant conventions représentatives	Modalités essentielles de la convention	Mode calcul rémunération	Montant annuel HT (après les frais de l'exercice + 3 % produits - 3 578 983)	Montant net (a - b + c)	Observations 1	Observations 2
Convention d'habilitation publique de locaux désignés à usage de bureaux, annexe 4.1	D	14/6/2018		17/08/2018	Réglementaire	Coallia	Coallia Habitat	Seize locaux de Coallia Habitat dont que Coallia pour faciliter le suivi de la vie sociale de Coallia Habitat	Durée de mise à disposition de courte durée / Locaux situés dans l'enceinte du siège social / Ils a et charges d'entretien et réparation à la charge du propriétaire	$N \text{ ETP} \times C \times \text{nombre d'ETP pour Coallia Habitat} / \text{nombre d'ETP pour Coallia Habitat} \times \text{nombre d'ETP pour Coallia}$ $C = \text{Coallia structure au siège}$ $N = \text{indemnité mensuelle}$ $a = 10,2 \times N \text{ ETP} \times C / 12$	190 118			Contrat renouvelé sur exercice 2018 suite transfert personnel de Coallia Habitat vers Coallia
Convention de prestation de services annexe 4.1	D	15/06/2018		25/06/2018	Réglementaire	Coallia	Coallia Habitat	CF contrat autre	CF contrat autre	Montant de la rémunération correspond à 3,3 % des produits d'activité de Coallia Habitat	117 252			Contrat renouvelé sur exercice 2018 suite transfert personnel de Coallia Habitat vers Coallia

Procès-verbal de
l'Assemblée Générale
de Coallia du 30 septembre 2016

L'an deux mille seize, le 30 septembre à 16h00, les Adhérents de Coallia se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président adressée à tous les Adhérents, à la Maison des Métallos 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris, par lettre en date du 15 septembre 2016.

Collège des membres associés :

Etaient présents ou représentés :

M. Patrick LAPORTE, Président,
M. Jacques BERKÉ, Secrétaire, Administrateur,
M. Francis BLÉHER, Adhérent, était représenté par M. Gérard DELACROIX,
M. Christian BRULÉ, Administrateur, était représenté par M. Roger WARTNER,
M. Gérard DELACROIX, membre du Bureau, Administrateur,
Le G.I.C Action Logement, Administrateur, représenté par M. Bernard SIRKIS,
Habitat et Humanisme, représenté par M. Patrice RAULIN,
Mme Catherine HESSE, était représentée par M. Patrick LAPORTE,
Mme Sylviane LEGER, Administratrice,
M. Jean-Pierre LEROY, Administrateur,
M. Xavier OUSSET, Administrateur,
Mme Claire OLIVIER, Adhérente, était représentée par M. Jacques BERKÉ,
M. Bernard SCHMITT, Adhérent, était représenté par M. Gérard DELACROIX,
L'Union Sociale pour l'Habitat Ile-de-France (AORIF), Administrateur, représentée par M. Michel DULIMON,
M. Frédéric TIBERGHEN, Administrateur,
M. Hervé VIEILLARD-BARON, Administrateur,
M. Jean-Claude VOISIN, Adhérent, était représenté par M. Roger WARTNER,
M. Roger WARTNER, Trésorier, Administrateur.

Absents excusés :

Mme Bernadette DUTHEIL DE LA ROCHERE, adhérente,
Mme Marianne HYAFIL, Adhérente,
M. Luc MAINGUY, Adhérent,
M. Didier POUSSOU, Adhérent,
Mme Francine TASTAVY, Adhérente,
Mme Marion URBAN, Adhérente,
M. Pascal VAN LAETHEM, Adhérent.

Siège social
16-18 cour Saint-Eloi
75592 Paris cedex 12
Tél. 01 53 46 38 38
Fax 01 53 46 39 00

Collège des membres Partenaires :

www.coallia.org

Etaient présents ou représentés :

N° TVA intracommunautaire : L'APATH, Administrateur, était représenté par M. Patrick LAPORTE
FR 75 775 680 309
SIRET n° 775 680 309 00011 Les Jardins d'Epicure, Adhérent, représenté par M. Paul Cohen

NAF 9499Z

Association Loi 1901
déclarée à la Préfecture de Police
à Paris sous le n° 10 758 P

Absents excusés :

L'Association Retour à la Vie, Adhérente,

Assistoient également à la séance :

M. Franck CALDERINI, Directeur Général,

Mme Yolande BLONDÉ, Directrice Générale Adjointe,

Mme Christine DUCHEMIN, Directrice des Relations Humaines Groupe,

Mme Valérie LELLOUCHE, Responsable du service contrôle de gestion,

M. Alain LOUNNAS, Directeur d'Exploitation du secteur social,

M. Jean-Marc POIRIER, Directeur Structures et stratégies,

M. Alexandre VELIKOV, Responsable Service Audit & Maîtrise des risques,

Mme Brigitte WALKOWIAK, Directrice Comptable & Fiscale.

Le Cabinet LAFONTA, Commissaire aux comptes, représenté par Mme Mathilde GUIGNARD,

La société PAGNY ASSOCIES AUDIT, Commissaire aux Comptes, représentée par M. Etienne Pagny,

La société PWC, Commissaire aux Comptes, représentée par M. Francis CHARTIER.

Monsieur Pierre FAUCON du cabinet SOFIDEEC BAKER TILLY et Madame Bernadette COLLAIN du cabinet LEO JEGARD ET ASSOCIES assistaient également à cette Assemblée Générale, suite à l'accompagnement qu'ils ont effectué dans le cadre de l'arrêté des comptes pour l'exercice 2015.

La feuille de présence a été émargée par chaque Adhérent de l'assemblée entrant en séance.

M. Patrick LAPORTE préside la séance,

MM. Jacques BERKÉ et Roger WARTNER sont appelés comme scrutateurs,

Mme Yolande BLONDÉ est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les Adhérents du bureau ainsi constitué, permet de constater que la moitié au moins des membres associés en exercice est présente ou représentée (18 membres associés présents ou représentés sur 25 membres associés). En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée est déclarée valablement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Adhérents de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation à l'Assemblée ;
- la feuille de présence de l'Assemblée ;
- les pouvoirs des Adhérents représentés ;
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour et aucun Membre de l'Assemblée ne demandant plus la parole, le Président déclare clos les travaux de l'Assemblée à 17h30.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ **Comptes de l'exercice 2015 :**
 - Rapport de gestion 2015 du Conseil d'Administration
 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2015
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612.5 du code de commerce
 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2015
 - Affectation des résultats
 - Quitus aux administrateurs
- ✓ **Collège membres associés, appel à candidatures pour 3 sièges d'administrateurs à pourvoir**
- ✓ **Collège membres partenaires, appel à candidatures pour 2 sièges d'administrateurs à pourvoir**
- ✓ **Pouvoirs pour formalités**

Après la présentation des comptes sociaux et comptes consolidés, lecture du rapport gestion du conseil d'administration et lecture des rapports des commissaires aux comptes, le Président rappelle que la réserve émise dans le rapport des commissaires aux comptes concernant le groupe consolidé Coallia est une réserve d'ordre technique sur laquelle le Conseil d'Administration a délibéré le 14 juin 2016 en décidant de ne pas provisionner, ni dans les comptes consolidés ni dans les comptes sociaux de Coallia, les indemnités de fin de carrière (IFC) futures des personnels employés dans les établissements sous activité de tiers financeurs.

Cette information étant faite, il est proposé à l'Assemblée Générale de passer au vote les résolutions.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après la présentation des comptes sociaux et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 approuve le rapport de gestion et prend acte du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 612-5 du code de commerce, prend acte des conclusions dudit rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés étant précisé que seuls les administrateurs de Coallia n'ayant pas de mandats dans les instances concernées ont pris part au vote.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes sociaux de l'association de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés lesquels font ressortir un résultat de - 6 558 014 €, comprenant pour l'exploitation de l'activité médico-sociale pour tiers financeurs un résultat de - 3 678 717 €.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après la présentation des comptes consolidés du Groupe Coallia et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Groupe établi par le conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2015, prend acte de ce rapport et l'approuve.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés du Groupe Coallia de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés lesquels font ressortir un résultat de - 4 635 994 €, comprenant pour l'exploitation de l'activité médico-sociale pour tiers financeurs un résultat de - 3 678 717 €.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter en report à nouveau le résultat de l'exercice de - 6 558 014 €, qui est pour l'association Coallia de -2 879 296 € et pour la gestion sous contrôle des tiers financeurs de - 3 678 717 €.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Huitième résolution

Le collège des membres associés désigne Monsieur Gérard DELACROIX en qualité d'administrateur appartenant au collège des membres associés. Le mandat est d'une durée de trois ans et arrivera à terme lors de l'Assemblée Générale qui approuvera en 2019 les comptes de l'exercice 2018.

Au sein du collège des associés, cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, l'intéressé ne prenant pas part au vote.

Neuvième résolution

Le collège des membres associés désigne Monsieur Roger WARTNER en qualité d'administrateur appartenant au collège des membres associés. Le mandat est d'une durée de trois ans et arrivera à terme lors de l'Assemblée Générale qui approuvera en 2019 les comptes de l'exercice 2018.

Au sein du collège des associés, cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, l'intéressé ne prenant pas part au vote.

Dixième résolution

Le collège des membres associés désigne en qualité d'administrateur appartenant au collège des membres associés le GIC Action Logement, avec pour représentant permanent Monsieur Bernard SIRKIS. Le mandat est d'une durée de trois ans et arrivera à terme lors de l'Assemblée Générale qui approuvera en 2019 les comptes de l'exercice 2018.

Au sein du collège des associés, cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, l'intéressé ne prenant pas part au vote.

Onzième résolution

Le collège des membres partenaires désigne en qualité d'administrateur appartenant au collège des membres partenaires l'Apath (Association des Parents et Amis de Tourville Handicap), avec pour représentant permanent Monsieur Michel SEGUY. Le mandat est d'une durée de trois ans et arrivera à terme lors de l'Assemblée Générale qui approuvera en 2019 les comptes de l'exercice 2018.

Au sein du collège des partenaires, cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, l'intéressé ne prenant pas part au vote.

Douzième résolution

Le collège des membres partenaires désigne en qualité d'administrateur appartenant au collège des membres partenaires Les Jardins d'Epicure, avec pour représentant permanent Madame Marie RICHARD. Le mandat est d'une durée de trois ans et arrivera à terme lors de l'Assemblée Générale qui approuvera en 2019 les comptes de l'exercice 2018.

Au sein du collège des partenaires, cette résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, l'intéressé ne prenant pas part au vote.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

Au sein du collège des membres associés, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Au sein du collège des membres partenaires, cette résolution a été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Cette résolution est par conséquent adoptée à l'unanimité des 15 voix attribuées aux deux collèges.

Paris, le 19 octobre 2016
Certifié conforme à l'original
Monsieur Patrick LAPORTE



Le Président

SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS COALLIA AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN	2-3
-------------	-----

COMPTE DE RÉSULTAT	4-5
--------------------------	-----

ANNEXES

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	6
3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION DES POSTES DE L'ACTIF	11
4. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION DES FONDS ASSOCIATIFS	14
5. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES D'ÉVALUATION DES AUTRES POSTES DU PASSIF	17
6. INFORMATIONS FINANCIÈRES	18
7. AUTRES INFORMATIONS	18
TABLEAU N° 1 - IMMOBILISATIONS	19
TABLEAU N° 2-1 - AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS	21
TABLEAU N° 2-2 - DÉPRÉCIATIONS	21
TABLEAU N° 3 - GE IMMOBILISÉS	22
TABLEAU N° 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	22
TABLEAU N° 5 - STOCKS	22
TABLEAU N° 6 - DÉTAIL DES CRÉANCES	23
TABLEAU N° 7 - CRÉANCES CLIENTS	24
TABLEAU N° 8 - DÉTAIL DU POSTE SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	25
TABLEAU N° 9 - DÉBITEURS DIVERS	25
TABLEAU N° 10 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	26
TABLEAU N° 11 - DÉTAIL DU POSTE DISPONIBILITÉS	27
TABLEAU N° 12 - FONDS PROPRES	28
TABLEAU N° 13 - AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	29
TABLEAU N° 14-1 - RÉSULTATS ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX À REPORTER	30
TABLEAU N° 14-2 - PRODUITS D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ	30
TABLEAU N° 15 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AFFECTÉES À DES BIENS NON RENOUVELABLES	31
TABLEAU N° 16 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32
TABLEAU N° 17 - TRANSFERT DE CHARGES ET PRODUCTION IMMOBILISÉE	33
TABLEAU N° 18 - DETTES FINANCIÈRES	33
TABLEAU N° 19 - DETTES COURT TERME	34
TABLEAU N° 20 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	35
TABLEAU N° 21 - COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	35
TABLEAU N° 22 - FONDS OÉOIÉS	35
TABLEAU N° 23 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	36
TABLEAU N° 24 - ANALYSE DE LA DETTE	37
TABLEAU N° 25-1 - ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	38
TABLEAU N° 25-2 - ÉTAT DES ENGAGEMENTS	39
TABLEAU N° 26 - BILAN, TABLEAU DE PASSAGE	40-41
TABLEAU N° 27 - COMPTE DE RÉSULTAT, TABLEAU DE PASSAGE	42-43

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	44
---------------------------------------	----

COALLIA

BILAN ACTIF	Montant brut	Amort. Deprec.	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 603 967	1 990 645	2 613 322	1 715 295
Frais d'établissement	1 125 544	683 769	441 775	419 850
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Logiciels, droits et valeurs similaires	2 314 226	1 298 988	1 015 238	385 230
Fonds commercial (1)	409 782	0	409 792	409 792
Autres immobilisations incorporelles	157 311	7 888	149 423	153 344
Immobilisations incorporelles en cours	597 094	0	597 094	347 078
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	419 838 544	122 972 787	296 865 757	283 168 556
Terrains	21 245 132	0	21 245 132	20 143 554
Constructions	322 733 111	79 369 206	243 383 805	225 960 380
Installations techniq., matériel et outillage industriel	12 410 670	8 757 240	3 653 430	3 557 047
Autres immobilisations corporelles	46 425 733	34 846 341	11 579 392	11 317 412
Immobilisations corporelles en cours	17 023 898	0	17 023 898	22 190 164
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	13 144 507	1 517 906	11 626 600	11 921 255
Participations	10 704 409	1 132 953	9 571 451	10 654 409
Créances rattachées à des participations	569 939	0	569 939	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	6 155	0	6 155	5 855
Prêts	209 379	0	209 378	209 379
Autres Immobilisations financières	1 654 625	364 948	1 269 676	1 051 811
ACTIF IMMOBILISE (I)	437 587 019	126 481 339	311 105 680	296 805 106
Comptes de liaison	0	0	0	0
STOCKS ET EN-COURS	159 663	0	159 663	170 543
Matières premières et autres approvisionnements	105 598	0	105 598	120 687
En-cours de production de biens et services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	54 065	0	54 065	49 857
Marchandises	0	0	0	0
Avances,acomptes versés sur commandes	391 195	0	391 195	557 614
CREANCES	66 358 158	7 285 967	59 072 191	65 080 204
Créances usagers & cptes rattachés (3)	33 851 106	5 880 645	27 970 481	28 164 985
Autres créances (3)	32 507 052	1 405 322	31 101 730	36 915 220
TRESORERIE	8 158 374	0	8 158 374	16 114 603
Valeurs mobilières de placement	1 336 880	0	1 336 880	3 843 695
Disponibilités	6 821 494	0	6 821 494	12 270 909
Charges constatées d'avance (3)	809 818	0	809 819	1 533 384
ACTIF CIRCULANT (II)	75 977 209	7 285 967	68 691 242	83 456 349
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	513 564 228	133 767 306	379 796 922	380 261 455
(1) droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, Coallia a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2014 ont été regroupés suivant les postes 2015. Les totaux par grandes rubriques et le résultat 2014 sont inchangés. Le tableau de passage est présenté en annexe 26.

BILAN PASSIF

	31/12/2015	31/12/2014
FONDS PROPRES	30 039 219	25 973 522
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 052 496	9 339 254
Valeur d'apport de fusion	1 349 921	1 349 821
Dons et legs	76 225	76 225
Prime de fusion	6 109 429	6 109 429
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	2 517 022	1 803 780
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves	11 753 551	11 753 551
Report à nouveau	8 233 172	4 780 717
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 558 014	381 457
Résultat	-2 879 296	2 091 943
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-3 678 717	-1 710 485
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	102 746 612	105 409 149
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 103 570	1 397 216
Réserves réglementées	10 156 155	10 036 849
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-5 571 127	180 462
Excédents affectés aux mesures d'exploitation	1 915 651	984 140
Déficits sociaux à reporter	-17 835 391	-11 138 726
Excédents sociaux à reporter	10 348 613	10 335 048
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	94 483 245	92 438 710
Provisions réglementées	1 574 770	1 354 912
Droit des propriétaires (commodat)	0	0
FONDS ASSOCIATIFS	126 227 917	131 663 128
Compte de liaison	0	0
Provisions pour risques	1 592 910	2 134 205
Provisions pour charges	9 115 546	10 299 600
Fonds dédiés	6 996 621	6 179 171
- sur subventions de fonctionnement	4 608 619	0
- sur autres ressources	2 378 002	6 179 171
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	17 695 077	18 612 976
DETTES FINANCIERES	193 909 000	198 563 471
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	107 608 970	109 669 133
Emprunts, dettes financières divers	76 300 030	78 894 338
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
DETTES D'EXPLOITATIONS	39 719 918	31 619 737
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 254 086	15 007 045
Dettes fiscales et sociales	23 465 732	16 611 692
DETTES HORS EXPLOITATIONS	8 472 059	8 723 405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 335 522	5 363 245
Autres dettes	4 136 536	1 360 160
Produits constatés d'avance	3 773 151	3 079 738
DETTES (1)	235 874 029	229 985 351
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL GENERAL	379 798 922	390 261 455
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs nets à réaliser:		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, Coallia a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2014 ont été regroupés suivant les postes 2015. Les totaux par grandes rubriques et le résultat 2014 sont inchangés. Le tableau de passage est présenté en annexe 26.

COMPTE DE RESULTAT		
Charges	31/12/2015	31/12/2014
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	4 094	5 034
Variation de stock	0	0
Achats matières premières, autres approvisionnements	939 555	968 573
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	-20 174	13 544
Autres achats et charges externes	91 821 486	84 239 210
Impôts, taxes et versements assimilés	4 958 460	4 608 961
Salaires et traitements	72 051 926	66 322 022
Charges sociales	32 051 086	30 286 272
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	14 674 153	16 183 429
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations	0	0
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	6 119 936	4 995 203
Dotation aux provisions	3 305 433	2 019 981
Autres charges	9 083 078	8 077 528
TOTAL I	234 989 034	217 717 757
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Déficit ou excédent transféré (II)	0	-24 809
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 132 958	0
Intérêts et charges assimilées	2 549 298	3 154 450
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL III	3 682 256	3 154 450
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 549 330	1 279 767
Sur opérations en capital	722 723	330 717
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	81 406	0
TOTAL IV	2 353 459	1 610 484
Participations des salariés (V)		
Impôts sur les sociétés (VI)	-317 590	111 630
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	240 707 159	222 569 512
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 859 664	3 532 170
RESULTAT (Excédent)		381 457
TOTAL GENERAL	246 566 824	226 483 139

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, Coallia a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2014 ont été regroupés suivant les postes 2015. Les totaux par grandes rubriques et le résultat 2014 sont inchangés. Le tableau de passage est présenté en annexe 27.

COMPTE DE RESULTAT		
Produits	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	0	0
Prestations de services facturés		
- Prix de journée	43 361 387	40 345 895
- Dotation Globale	58 972 320	68 325 537
- Autres	75 998 068	73 913 369
Sous total A : Montant des ressources	178 331 775	182 584 801
Production stockée	4 209	4 624
Production immobilisée	4 655 308	789 772
Subventions d'exploitation	36 127 744	23 188 087
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges (9)	11 838 101	13 057 537
Cotisations	855	1 020
Autres produits (hors cotisations)	702 683	354 394
Sous total B :	53 328 899	37 395 433
TOTAL I (A+B)	231 660 674	219 980 234
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (II)	0	
Produits financiers		
De participation	31	9
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisées	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	132 590	114 786
Reprise sur dépréciations, provisions et transferts de charges	132 992	502 622
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	10 157	18 227
TOTAL III	275 770	635 643
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 815 261	3 396 417
Sur opérations en capital	304 072	7 093
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	1 161 088	4 001
TOTAL IV	3 280 421	3 407 512
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	235 216 865	224 023 389
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 791 945	2 459 750
RESULTAT (Déficit)	6 558 014	0
TOTAL GENERAL	246 566 824	226 483 139

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, Coallia a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2014 ont été regroupés suivant les postes 2015. Les totaux par grandes rubriques et le résultat 2014 sont inchangés. Le tableau de passage est présenté en annexe 27.

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été élaborés et présentés conformément :

- aux principes du plan de compte général, règlement ANC 2014-3,
- du règlement CRC 99-01 pour les règles spécifiques aux associations,
- aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'activités des secteurs sociaux et médico sociaux [Avis du CNC 2007-05, aux dispositions du CASF et à l'instruction administrative M22 (réserves et provisions réglementées)],

dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par dérogation aux règles de présentation des comptes annuels :

- Les reprises de subvention d'investissement au compte de résultat sont constatées en produits d'exploitation sur la ligne « subventions d'exploitation ». Ces subventions constituent un mode de financement courant des activités.

Les décisions des autorités de tarification qui s'imposent aux établissements financés peuvent s'écarter des modalités d'évaluation retenues par l'association. L'impact sur les comptes n'étant pas significatifs, aucun retraitement n'est effectué pour l'établissement des comptes annuels.

2. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1 Évolution de la conduite des activités et de l'organisation

Pour accompagner le développement des activités, il s'est avéré nécessaire pour Coallia de s'engager dans une profonde réorganisation administrative et comptable. La répartition des tâches et des responsabilités entre les différents services est redéfinie, un important travail de formalisation des processus et procédures est en cours afin de fiabiliser le contrôle interne.

Le système d'information est également en cours d'amélioration pour un meilleur suivi des activités et de la gestion de l'association dans toutes ses dimensions. L'effort consenti, financièrement et en termes d'engagement du personnel est significatif.

Les changements intervenus dans la conduite des activités et de l'organisation se sont traduits par une analyse plus approfondie des opérations et de leur traduction dans les comptes.

En conséquence :

- des changements d'estimation ont été décidés, afin de donner une plus juste évaluation des postes concernés,
- des erreurs ont été corrigées en conformité avec les dispositions réglementaires, afin d'améliorer la présentation des comptes, de faciliter la comparabilité avec d'autres entités et les analyses standardisées.

Ces changements qui ont un impact sur les comptes de 2015 ne devraient pas avoir d'incidence sur les comptes des années à venir. Le tableau ci-dessous en présente la récapitulation sur le résultat de l'exercice.

Les changements d'estimation et les corrections d'erreurs sont décrits dans les paragraphes suivants. Si nécessaire, les comptes de 2014 sont présentés pro-forma pour assurer la comparaison entre les exercices.

Les opérations et situations nouvelles ayant un impact significatif sur les comptes sont également décrites dans les paragraphes suivants.

Les changements :

§	EN k€	Impact résultat Coallia	Impact résultat financier	Total
	Changement d'estimation			
2.5	Modification des durées d'amortissement (détail §3.2)	+ 1 838		+ 1 838
2.5	Mise à jour des soldes CP	ND	ND	ND
2.5	Hypothèses engagements d'indemnité de départ à la retraite	- 664	- 260	- 924
2.5	Hypothèses des primes « médaille du travail »	+ 26	+ 46	+ 72
2.6	Erreur sur engagements d'indemnité de départ à la retraite (détail §5.1)	- 153	+ 15	- 138
2.5	Evaluation des gros entretiens immobilisés	+ 261		+ 261
	Corrections d'erreurs			
4.6	Reprise de subvention au compte de résultat	+138		+ 138
5.1	Provisions pour médaille du travail		- 248	- 248
5.2	Traitement des montants en fonds dédiés liés au passé	+ 350		+ 350

ND = Non Disponible

Les reclassements :

	EN k€	Reclassements	Contrepartie
	Actif Circulant		
2.4	Créances usagers	- 1 668	Emprunts et dettes établis.de crédit
2.4	Autres créances	- 607	Emprunts et dettes établis.de crédit
	Fonds propres		
4.1	Subventions d'investissement	+ 1 804	Autres fonds associatifs
	Autres fonds associatifs		
4.2	Dettes congés à payer inopposables	-1 470	Dettes fiscales et sociales
4.1	Subventions d'investissements	-1 804	Fonds propres
	Dettes		
2.4	Emprunts et dettes établis.de crédit	- 2 275	Créances usagers Autres créances
4.2	Dettes et fiscales et sociales	+ 1 470	Autres fonds associatifs
	Produits d'exploitation		
2.4	Production immobilisée	+ 2.988	Transferts de charges d'exploitation Transferts de charges financiers
2.4	Rep. sur dép., prov. et transfert de charges	- 2 866	Production immobilisée
	Produits financiers		
2.4	Rep. sur dép., prov. et transfert de charges	-122	Production immobilisée

2.2 Développement de l'activité

L'association a poursuivi son développement, surtout en hébergement social, en reprenant deux activités : un CHRS situé à Courbevoie et la reprise d'une association nommée « ARSA » dans l'Orne suite à un règlement judiciaire. Coallia est particulièrement actif concernant l'accueil des migrants, notamment des familles syriennes. En ce qui concerne le médico-social, il y a eu l'ouverture en mai de l'EHPAD Stéphane Hessel à Saint-Étienne.

La création d'un site intranet permet à Coallia de fournir à ses adhérents une base d'information et de communication, qui contribue à son développement.

2.3 Situation fiscale

La Cour d'Appel de Paris ayant confirmé le 23 juin 2015 le non assujettissement de Coallia à l'impôt sur les sociétés et corrélativement à la taxe d'apprentissage, les démarches engagées par l'association afin d'obtenir le remboursement de l'impôt société décaissé depuis 2008 se poursuivent. Le montant des créances d'IS s'élève à 1.129 K€. Le litige ayant été porté par l'administration fiscale au niveau du Conseil d'État une provision pour risque IS est maintenue dans les comptes pour 5.061 K€.

Néanmoins depuis 2013 le CICE a été comptabilisé à titre conservatoire, et ce uniquement pour les salaires dont l'activité n'est pas soumise aux tiers financeurs. Le résultat de l'exercice 2015 est impacté positivement de 1 368 K€. Son recouvrement d'un montant total de 3.389 K€ est pendant à la procédure devant le Conseil d'Etat.

Par ailleurs, l'association ne supporte plus de taxe d'apprentissage depuis 2012. Les sommes versées de 2007 à 2012 font l'objet de procédures de recouvrement par Coallia auprès des organismes bénéficiaires, pour 1 529 K€. Néanmoins et à titre conservatoire la taxe d'apprentissage est comptabilisée en charge à payer depuis 2014 pour 867 K€.

2.4 Changement de méthode d'évaluation ou de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.5 Changements d'estimation

- Sans remettre en cause, la méthode de comptabilisation des composants, l'analyse des renouvellements et des travaux de rénovation nous a conduits à revoir les durées d'amortissement (cf. 3.2), ce qui a également un impact sur le montant des reprises de subvention d'investissement. L'impact positif dans les comptes de 2015 est de 1 838 k€.
- Les dépenses engagées dans les programmes de gros entretiens des immeubles (GE) sont immobilisées. A compter de 2015, leur prix de revient inclut le coût de la Direction Technique intervenant en tant que maître d'œuvre vis-à-vis des sites concernés par les GE, évalués à 10 % des coûts directs des GE engagé au cours de l'exercice, soit 261 K€ pour 2015.
- La comptabilisation des congés payés était depuis plusieurs années basée sur un nombre théorique de jours par salarié. En 2015, la provision a été comptabilisée à partir des soldes CP de la paie et modifiée des corrections. La variation des congés à payer à la clôture de l'exercice est de 2.790 k€ (augmentation des charges de l'exercice 2015). Elle porte à la fois sur la variation des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice et la correction des soldes de congés à payer au 31 décembre 2014.
- Sans remettre en cause la méthode d'évaluation des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite d'une part et aux primes « médaille du travail » d'autre part (cf. § 5.1), certaines hypothèses ont été modifiées pour le calcul de ces engagements au 31 décembre 2015 :

	2015	2014
Taux d'actualisation	2,00 %	1,90 %
Taux de charges sociales non cadres	47,70 %	49,00 %
Age de départ à la retraite :		
- Cadres	67 ans, 64 ans si né < 01/01/70	65-67 ans
- Non cadres	65 ans, 62 ans si né < 01/01/70	65-67 ans
Table de mortalité INSEE TD/TV	2011 - 2013	2010 - 2012
Turn-over :		
- Mobilité des + 65 ans	0,00 %	1,00 %

L'impact de ces changements d'estimation sur le compte de résultat de l'exercice s'élève à :

- indemnités de départ à la retraite : - 924 082 €
- primes « médaille du travail » : + 72 430 €.

2.6 Corrections d'erreurs de présentation :

Adoption de la présentation du bilan et du compte de résultat tels que prévus par le PCG.

Les détails présentés dans les exercices précédents sont repris dans les différents tableaux de l'annexe pour éviter une perte d'informations :

Ces corrections sont sans incidence sur :

- les différentes catégories de postes,
- le total du bilan,
- le montant du résultat.

Les principaux reclassements concernent :

- au bilan : les fonds associatifs

Les subventions d'investissement qui étaient regroupées dans une rubrique dédiée dans les Fonds associatifs et qui sont reclassées en Fonds propres, avec ou sans droit de reprise et en Autres fonds associatifs

- au compte de résultat

Les subventions d'exploitation qui étaient auparavant incluses dans le Chiffre d'affaires sont présentées sur le poste dédié.

Les autres reclassements correspondent à des détails de rubriques non prévues au PCG ou omises.

Les comparatifs 2014 sont reclassés en fonction de cette nouvelle présentation. Ces corrections ne remettent pas en cause le principe d'intangibilité des états approuvés par l'assemblée générale du 25 juin 2015.

Dans tous les tableaux de l'annexe indiquant des variations entre 2014 et 2015, les reclassements sont présentés dans une colonne dédiée.

En annexe, les comptes pro-forma reprennent la présentation des comptes 2014 et les reclassements effectués en fonction de la présentation des comptes 2015. Ces états complètent l'information financière en termes de comparabilité.

2.7 Autres corrections d'erreurs :

Les autres changements de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Les créances clients et les créances sur les financeurs publics cédées à un organisme financier à la clôture de l'exercice sont présentées à compter de l'exercice 2015 en diminution du poste d'actif concerné, et non plus au poste Autres emprunts et dettes financières diverses du passif, à savoir :

	2015	2014
Créances clients cédées	1.668.235	-
Créances cédées sur subventions	606.465	1.459.919
Total créances cédées	2.274.700	1.459.919

L'impact de cette correction sur les postes concernés est le suivant :

Postes	2015	Proforma 2014	2014 approuvé
ACTIF			
Créances usagers	27.970.461	28.164.985	28.164.985
Autres créances	31.101.730	35.455.301	36.915.220
Total créances	59.072.191	63.620.285	65.080.204
Total actif circulant	68.691.242	81.996.430	83.456.349
PASSIF			
Emprunts et dettes étab. de crédit	107.608.970	107.703.922	109.163.841
Total dettes financières	183.909.000	187.103.552	188.563.471
Total dettes	235.907.563	228.525.432	229.985.351

- Les charges financières de l'exercice incorporées au coût de réhabilitation des immeubles sont comptabilisées à compter de l'exercice 2015 en production immobilisée et non plus en transfert de charges, et présentées au poste de produits d'exploitation Production immobilisée et non plus au poste de produits financiers Transfert de charges financières.
- Les charges de gros entretien de l'exercice incorporées en immobilisation (composant GE) sont comptabilisées à compter de l'exercice 2015 en production immobilisée et non plus en transfert de charges, et présentées au poste de produits d'exploitation Production immobilisée et non plus au poste de produits d'exploitation Transfert de charges.

	2015	2014
Charges financières incorporées	122.262	169.991
Charges d'exploitation incorporées	2.865.651	2.427.065
Total corrections production immobilisée	2.987.913	2.597.056

L'impact de ces corrections sur les postes concernés est la suivante :

POSTE	2015	Proforma 2014	2014 approuvé
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production immobilisée	4.655.308	3.386.828	789.772
Rep. sur dép., prov. et transfert de charges	11.838.101	10.630.472	13.057.537
Total produits d'exploitation	231.638.370	220.150.225	219.980.234
PRODUITS FINANCIERS			
Rep. sur dép., prov. et transfert de charges	132.992	332.631	502.622
Total produits financiers	275.770	465.652	635.643

- Dans un souci d'amélioration de l'information financière, nous avons procédé à de nouvelles analyses de la réglementation applicable aux différentes activités et à leur traduction dans nos comptes. En conséquence, nous avons été conduits à modifier :
 - Le traitement des montants en fonds dédiés liés à des subventions d'investissements obtenues au cours des exercices antérieurs : + 350 K€ (cf. 5.2).
 - La comptabilisation de la totalité de la provision pour médaille du travail. S'agissant d'une prime versée au cours de l'activité des salariés, un provisionnement partiel n'est pas possible. L'impact sur le résultat de l'exercice est une charge de 248 K€.
 - Les pertes sur créances en médico-social : 455 K€ (cf. 3.5.d).
- L'évaluation au 31 décembre 2015 des engagements afférents aux indemnités de fin de carrière fait l'objet de 2 corrections d'erreur en ce qui concerne :
 - la prise en compte de la moitié de la majoration de 20% de l'indemnité, dans la limite de 12 mois de salaire, résultant de l'accord d'entreprise, omise antérieurement ;
 - la prise en compte des dispositions de la nouvelle CCN de la FEHAP.

L'impact de ces corrections sur le compte de résultat de l'exercice s'élève à – 137 908 €.

- Les crédits non reconductibles accordés pour le financement des engagements afférents aux indemnités de fin de carrière non encore utilisés à la clôture de l'exercice sont présentés à compter de l'exercice 2015 au poste Fonds dédiés au lieu du poste Provisions pour charges au passif du bilan, conformément à la réponse EC 2013-43 de la CNCC, soit 507 753 €. Aucun financement nouveau n'a été obtenu en 2015.

Les impacts de cette correction sur les postes du passif concernés sont les suivants :

Passif	2015	2014 proforma	2014 approuvé
Provisions pour risques et charges	10 708 456	11 926 052	12 433 805
<i>dont CNR sur IFC</i>		0	507 753
Fonds dédiés	6 986 621	6 686 924	6 179 171
<i>dont CNR sur IFC</i>	507 753	507 753	0

2.8 Évènements postérieurs à la clôture

L'Association fait l'objet d'un contrôle de la part de l'URSSAF dont les conclusions ont été reçues fin août 2016 avant l'arrêté définitif des comptes. Les conséquences, non contestables, font l'objet d'une provision pour risque à la clôture de l'exercice de 551 K€.

Aucun autre événement n'est intervenu postérieurement à la clôture susceptible d'impacter les comptes.

3. Principes et méthodes comptables d'évaluation des postes de l'actif

3.1 Immobilisations incorporelles

Sont comptabilisés sous cette rubrique :

- les frais de 1^{er} établissement contenant pour la plus grande part les dépenses de mise en place des nouveaux établissements sociaux ;
- les charges de développement des systèmes informatiques de l'Association ;
- l'achat des logiciels informatiques utilisés dans l'Association ;
- les fonds de commerce.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉE
Frais 1 ^{er} établissement	5 ans
Frais de recherche et développement	3 ans
Logiciels	3 ans

Les solutions informatiques développées en interne sont immobilisées dès que des avantages économiques futurs ou des potentiels de services attendus de ces éléments profiteront à Coallia conformément à ses missions.

Les coûts de ces projets immobilisés comprennent les temps passés par le personnel et les prestataires externes, à l'analyse organique, la conception, la codification, les tests, la réalisation des jeux d'essais ainsi que de la documentation destinée à l'utilisation interne des solutions développées. Les coûts de formation associés à ces phases conceptuelles, nécessaires pour la montée en compétence, sont intégrés au prix de revient.

Au cours de l'exercice 2015, les charges transférées en immobilisations incorporelles s'établissent comme suit :

Projets	Coûts salariaux	Logiciels Conseils	Total des coûts	Date mise en service
GESPROJET PROLOGIQ 2014-2015		105 680 €	105 680 €	en cours
SAP PSP		124 886 €	124 886 €	en cours
Intranet Coallia Soleil	34 948 €	33 150 €	68 098 €	01/12/2015
Plan à moyen terme	165 594 €	119 869 €	285 464 €	en cours
REFX Application baux SAP	71 764 €	24 150 €	95 914 €	01/12/2015
Sage rapprochement et signature		9 015 €	9 015 €	01/12/2015
Comptes Administratifs		320 804 €	320 804 €	30/04/2015
Medsphere facturation Med social		110 650 €	110 650 €	01/01/2015
Application facturation compteur d'eau	70 244 €		70 244 €	en cours
Total	342 550 €	848 204 €	1 190 754 €	

3.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, notamment suivant une pratique constante de l'association, les frais de démolition.

Durée d'amortissement des composants :

Coallia a mis en application au cours de l'année 2005, l'avis n°2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité relatif notamment aux modalités d'application de la comptabilisation par composants (résultant du règlement n°2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifié par le règlement n°2003-07).

- En nous basant sur l'analyse DQE de nos bâtiments, nous avons mis en place pour l'ensemble de nos composants de nouvelles durées d'amortissement.

Classe	Catégorie d'immobilisation	%	Anciennes durées	Nouvelles durées
2115001	Terrain			
2131501	Bâtiment structure 1	57,30	40	60
2131502	Bâtiment menuiserie 2	4,40	20	25
2131503	Bâtiment plomberie 3	17,60	20	22
2131504	Bâtiment électricité 4	8,40	20	25
2131505	Bâtiment ascenseur 5	1,50	20	20
2131506	Bâtiment étanchéité 6	1,70	12	18
2131507	Bâtiment façade 7	2,90	12	15
2131508	Bâtiment sol 8	2,20	20	20
2131509	Bâtiment peinture 9	4,00	6	10
2131510	Bâtiment complet			60

Ces nouvelles durées potentiellement applicables à l'ensemble des résidences et bureaux de Coallia, ont été appliquées en 2015 uniquement concernant les activités siège, HSA et formation. Les anciennes durées d'amortissement sont conservées pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées, en situation de handicap et l'hébergement social du fait d'une très forte obsolescence des bâtiments pour lesquels le coût de la restructuration ou de rénovation serait prohibitif pour maintenir la capacité d'accueil.

Ce changement a un impact sur le résultat de 1 838 k€ en 2015, cela impacte également nos reprises de provision réalisées au rythme des amortissements :

Dotation aux Amortissements	2 607
Reprise de Subvention	-769
	1 838

- Depuis 2008, les dépenses engagées par l'association en matière de gros entretien (GE), sur son patrimoine immobilier et sur celui mis à sa disposition par différents bailleurs pour l'exercice de son activité Habitat Social Adapté, sont immobilisées.

Cette règle concerne les ordres (ou bons de travaux) de gros entretien d'une valeur unitaire supérieure à 1 500 € HT, un ordre s'entendant comme une opération élémentaire de gros entretien et répondant aux critères suivants :

- conduisant au remplacement d'un élément immobilisé à l'origine ou ultérieurement,
- relatif à une opération de maintenance, en application de lois, règlements ou de pratiques historiques et constantes de l'entreprise,
- représentatif d'une opération de rénovation ou de réhabilitation de tout ou partie d'un établissement.

Ces dépenses GE sont depuis 2015 amorties avec les nouvelles durées prévues pour les composants.

- Autres immobilisations :

Nature des immobilisations	Durée
Installations et agencements	de 8 à 15 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	de 3 à 10 ans

Dépréciation

Conformément au principe comptable de prudence, lorsque la valeur nette comptable d'un bien est supérieure à sa valeur actuelle, une provision pour dépréciation est constatée. Au 31 décembre 2015, il n'existe aucune provision de cette nature.

3.3 Immobilisations financières

Les titres immobilisés ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, augmentés des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition comptabilisé.

Ainsi les titres de la SA Pavillon Girardin et de la SCI L'Orangerie sont dépréciés au cours de l'exercice 2015 en fonction de la situation nette comptable de ces filiales, dont les actifs corporels et incorporels ont été évalués par un expert indépendant. La provision s'élève à la clôture de l'exercice 2015 à 1 132 958 €.

3.4 Les stocks

Les stocks sont constitués essentiellement des matières consommables :

- Fioul
- Propane
- Produits et petit matériel d'entretien.

Les matières et marchandises figurant à l'inventaire physique ont été évaluées au prix des dernières factures.

Depuis l'exercice 2009, le stock de produits et petit matériel d'entretien a été déprécié suivant l'ancienneté et la nature des produits.

3.5 Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

a) Activités Habitat Social Adapté et intermédiation locative appelée SOLIBAIL

Les créances sur résidents ont été dépréciées selon un pourcentage croissant en fonction du statut des résidents et de leur ancienneté, soit :

- pour les résidents partis sur 2015 : 100 % de provisionnement
- pour les résidents présents :
 - 100 % de la totalité des créances dès lors qu'une partie au moins est supérieure à un an
 - 50 % pour les créances dont l'ancienneté est comprise entre 6 mois et 1 an
 - 25 % pour les créances ayant entre 3 et 6 mois d'ancienneté.

Pour les résidents partis depuis plus d'un an, les créances ont été passées en pertes conformément aux usages dans le logement social, les procédures de recouvrement se poursuivant néanmoins pour en obtenir le paiement.

b) Activité Formation

Les soldes de conventions formations ont été provisionnés en fonction de leur ancienneté et de la nature de la créance.

c) Subventions publiques

Cette rubrique recouvre :

- les créances sur les subventions d'exploitation,
- ainsi que celles relatives aux subventions d'investissement comptabilisées pour leur valeur totale dès leur notification d'attribution, indépendamment de leurs modalités de déblocage et de versement.

d) Activités médico-sociales

Aucune règle de provisionnement n'existe, sauf au cas le cas et de manière exceptionnelle. L'impact de l'analyse client suite au changement de logiciel de facturation en 2015 a entraîné un passage en perte des créances non recouvrées pour 455 k€.

e) Autres créances d'exploitation

Les autres créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Au 31 décembre 2015, sont ainsi concernés :

- les surcoûts de relogement nets facturés à 1 propriétaire externe au groupe provisionné à 50 %, soit 108 K€, compte tenu des négociations en cours ;

- les sommes versées à tort à des organismes gestionnaires de la taxe d'apprentissage au titre des exercices 2007 à 2013 provisionnées à 50 %, soit 765 K€, compte tenu de leur antériorité et des procédures administratives et fiscales engagées afin de les recouvrer.

3.6 Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire communiquée par les établissements financiers teneurs de comptes est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des plus-values latentes à la clôture de l'exercice s'élève à 34.505 €.

4. Principes et méthodes comptables d'évaluation des fonds associatifs

L'intégralité des modifications intervenues sur les fonds propres Coallia et fonds associatifs avec droits de reprise ou quasi fonds propres est présentée dans les tableaux de l'annexe n° 8, 12, 13 et 15.

4.1 Fonds propres

Les fonds propres de l'association Coallia sont constitués essentiellement des apports initiaux et des fonds issus des fusions de différentes entités, associations ou sociétés commerciales.

Sont inclus également les subventions d'investissement sans droit de reprise et les quotes-parts définitivement acquises des subventions versées par les caisses de retraite et de prévoyance sous forme de réservation de lits (1.804 K€ au 1^{er} janvier 2015).

Les droits des financeurs sont limités conventionnellement et les montants définitivement acquis sont constatés de façon linéaire sur la durée des conventions.

Le total définitivement acquis reclassé en fonds associatifs sans droit de reprise s'élève à 330 465 €, sans incidence sur le résultat de l'exercice.

4.2 Dépenses congés payés non opposables aux financeurs – Correction

Lors de l'application à la demande de nos financeurs de reclasser en compte 114200, la dette pour congés à payer au 31/12/2006, cette écriture a été comptabilisée à l'envers. Nous avons régularisé en 2015, l'impact sur le montant des fonds propres et des dettes sociales de 1 470 k€.

	Solde 31/12/2014	Impact correction	Solde corrigé 31/12/2014
Dépenses inopposables (congés à payer)	1 402 121	- 1 470 388	- 68 266
RAN excédents sous contrôle de tiers	4 101 335		4 101 335
RAN excédents à reprendre	2 553 817		2 553 817
RAN excédents en instance d'affectation	2 277 774		2 277 774
Excédents sociaux à reporter 2014	10 335 048	- 1 470 388	8 864 660

Par ailleurs, pour l'ensemble des activités sous contrôle de tiers financeurs, nous passons l'impact des charges CP et CET de l'année en compte 116200 et 116300. Cette écriture fait partie de l'affectation du résultat et ne doit être enregistrée qu'en N+1, après approbation des comptes par l'Assemblée Générale. La variation des dettes pour congés à payer et compte épargne temps est de 1 644 566 € en 2015.

En l'absence d'erreur, le résultat de l'exercice 2014 aurait été majoré de 546 234 €.

	Solde 31/12/2014	Impact correction	Solde corrigé
Déficits sociaux à reporter	11 138 726	-546 234	10 592 492
Résultat de l'exercice sous contrôle de tiers financeurs	-1 710 485	546 234	- 1 164 251

4.3 Fonds associatifs avec droit de reprise

Les fonds associatifs avec droits de reprise correspondent à des fonds qui peuvent être repris par les tiers financeurs. Ils concernent plus particulièrement les établissements sociaux et médico-sociaux soumis à des modalités de financement définies dans le code de l'action sociale et des familles. Les délais et conditions de reprise sont variables.

Ces fonds sont constitués uniquement par des subventions d'investissement avec droit de reprise affectées à des biens renouvelables :

- des subventions acquises il y a de nombreuses années, sans reprises au compte de résultat (liées à des acquisitions de terrains, en particulier),
- les conventions de réservation de lits.

Par erreur, certaines réservations de lits ont été reprises au compte de résultat. Les reprises des exercices antérieurs ont été corrigées. Elles correspondent à des charges non prises en compte dans les budgets des établissements concernés et ont été constatées en report à nouveau débiteur pour un total de 97 864 €.

4.4 Réserves réglementées

Les réserves réglementées sont prévues par le code de l'action sociale et de la famille, l'instruction M22 et reprises dans l'avis du CNC 2007-05. Ces réserves sont constituées par affectation des excédents réalisés par les établissements et destinées à renforcer les fonds associatifs. Les conditions de reprise de ces réserves dépendent de leur nature ou en cas de fermeture définitive. En cours d'activité, les reprises ne peuvent être constatées que lors de l'affectation du résultat décidée par l'autorité de tarification.

Les excédents destinés à la couverture du besoin en fonds de roulement, dits « réserve de trésorerie » sont destinés à assurer une trésorerie suffisante pour faire face aux décalages de règlement. Elle peut être reprise ou réaffectée au financement des investissements, si le besoin en fonds de roulement est déjà suffisamment couvert.

La réserve de compensation des déficits permet à un établissement de conserver les excédents réalisés. Les déficits futurs sont imputés sur cette réserve par décision des tiers financeurs.

La réserve de compensation des amortissements constate la partie d'un excédent affecté au financement d'immobilisations identifiées. Elle est reprise par l'affectation, en N+1, de la quote-part des amortissements des biens concernés.

Le compte de réserve « Excédents affectés à l'investissement » enregistre les affectations d'excédents réalisés par des établissements et affectés par le financeur au financement des investissements, l'objectif étant de renforcer le fonds de roulement d'investissement. Ces affectations ne ciblent pas des investissements particuliers. L'association a la charge financière du renouvellement des investissements réalisés, ces sommes ne sont pas reprises en cours d'activité.

4.5 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont prévues par le code de l'action sociale et de la famille, l'instruction M22 et reprises dans l'avis du CNC 2007-05. Ces provisions sont constituées à la demande ou avec l'accord du financeur. Les éventuelles reprises sont à la discrétion du financeur ou prévues dans la réglementation.

La provision destinée à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement est, en général, constituée lors de la création d'un établissement. Comme la réserve de trésorerie, elle peut être reprise ou réaffectée au financement des investissements, si le BFR est suffisamment couvert.

La provision « réserves des plus-values nettes d'actif » enregistre les plus-values sur cessions d'immobilisations, ce qui permet de renforcer le fonds de roulement d'investissement. Ce compte est repris en cas de moins-values.

La provision pour renouvellement des Immobilisations est constituée, le plus souvent, lors de l'attribution de crédits non reconductibles, au budget ou par décision modificative repris au rythme des dotations aux amortissements des biens financés par ces crédits, suivant les mêmes modalités que les subventions d'investissements. Elle peut être également dotée, lors d'une sous-consommation des dotations aux amortissements quand d'importants projets d'investissements sont prévus.

Quand des excédents affectés aux investissements par les tiers financeurs sont assortis d'une demande reprise en résultat, ces montants sont comptabilisés :

- soit en provision pour renouvellement des immobilisations, si l'accord du financeur est obtenu avant la clôture (dotation exceptionnelle) ;
- soit en subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables, si l'accord est obtenu après la clôture des comptes.

4.6 Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables

Ces subventions sont attribuées par des collectivités publiques et des instances européennes.

L'annexe (tableau n° 15) fournit une ventilation des subventions d'investissements en fonction de l'état d'avancement des opérations qu'elles financent :

- subventions sur projets
- subventions pour établissements en cours de réhabilitation
- subventions pour sites en exploitation.

Elles sont comptabilisées dès leur attribution, sous réserve de l'absence de condition résolutoire (441 à 131). Le suivi comptable des subventions, en fonction de l'avancement des projets, est assuré par l'utilisation d'un tableau de bord commun à tous les services concernés. Lors de la mise en service, la subvention est rattachée aux immobilisations ainsi financées afin de déterminer le montant à reprendre au compte de résultat, en tenant compte des différents composants, si nécessaire. Pour les établissements sociaux et médico-sociaux, les règles spécifiques, qui peuvent être imposées par les autorités de tarification, sont appliquées.

Par prudence, si les conditions requises pour obtenir le versement de la subvention inscrites dans la convention sont telles que le risque de non versement est élevé, le rattachement est reporté au versement effectif de la subvention. C'est le cas notamment pour les subventions FEI.

Par dérogation à la règle comptable, Les reprises de subvention en résultat ne sont pas comptabilisées en produits exceptionnels mais en produits d'exploitation et sont présentées au compte de résultat avec les subventions d'exploitation.

Le total des reprises comptabilisées en 2015 s'élève à 3 168 799 €.

Des subventions comptabilisées n'ont pas été versées soit par suite de l'abandon du projet, soit du fait du non-respect de l'ensemble des conditions prévues dans les conventions. En 2015, des créances, à l'actif, et des subventions, au passif, ont été annulées pour un total de 2 058 102 €.

En 2014, lors de la mise en service de certains travaux, le rattachement à la subvention n'a pas été effectué et aucune reprise au compte de résultat n'a été constatée. Les subventions concernées s'élèvent à 1 889 757 € et les reprises en résultat omises à 138 002 €. Cette correction a été comptabilisée en 2015 au compte de résultat (742).

4.7 Résultats sous contrôle de tiers financeurs

Les résultats des exercices précédents soumis à l'approbation des tiers financeurs comprennent les résultats en instance d'affectation, par le tiers financeur, et les résultats qui seront repris au cours d'un exercice ultérieur. Les informations transmises aux financeurs sous forme de compte administratif ou éventuellement de compte rendu financier sont issues des comptes de l'association. Toutefois les comptes administratifs de 2015 ont été envoyés au 30 avril 2016 au plus tard, avant l'établissement des comptes annuels et n'ont pas pris en compte les corrections d'erreurs de présentation (cf. tableau 13) et les corrections d'erreurs d'évaluation (cf. tableaux 14-1). Un rapprochement global des comptes administratifs déposés et des comptes annuels est présenté dans ces tableaux de fonds propres sous contrôle de tiers financeurs.

5. Principes et méthodes comptables d'évaluation des autres postes du passif

5.1 La provision pour engagements de retraite et médaille du travail

La provision pour engagements de retraite a été valorisée comme les années antérieures de façon partielle, suivant les hypothèses suivantes :

Hypothèses Indemnités de départ à la retraite et médaille du travail	IFC	MDT
Le taux d'actualisation de 2015	2,00%	2,00%
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2%	2%
Taux de revalorisation des gratifications d'ancienneté	0%	0%
Taux d'augmentation des salaires	1%	1%
Taux des charges patronales cadre	54,50%	54,50%
Taux des charges patronales non cadre	49%	49%
Taux des charges patronales non cadre à l'initiative du salarié	47,7%	47,7%
Turn over (moyenne des tables par tranche d'âge)	6,60%	6,60%
Table de mortalité	INSEE	
Age de départ à la retraite cadre	67 ans	67 ans
Age de départ à la retraite cadre si né avant 01/01/1970	64 ans	64 ans
Age de départ à la retraite non cadre	65 ans	65 ans
Age de départ à la retraite non cadre si né avant le 01/01/1970	62 ans	62 ans
Ancienneté nécessaire pour le versement de la prime		20 ans
	IFC	MDT
Calcul des engagements de retraite et prime d'ancienneté (médaille du travail)		
HSA- SIEGE-FORMATION	4 414 868	127 278
HEBERGEMENT SOCIAL- MEDICO SOCIAL	3 547 928	248 781
Total 2015 COALLIA	7 962 794	376 059

Comptabilisation

COALLIA pour HSA - SIEGE - FORMATION	1 876 356	127 278
Provision pour risque et charges (méthode corridor)		

pour les activités hébergement social - médico-sociales		
En provision pour risque et charges		248 781
financements obtenus avant le départ de salariés à la retraite (en fonds dédiés)	507 753	

5.2 Fonds dédiés

Les sommes inscrites en fonds dédiés portent sur la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être engagée à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard ou à des legs reçus.

Depuis 2014, ce poste est constitué également des reports de subventions non utilisées des exercices antérieurs suivant l'article 2 de l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 (JORF n° 239 du 14 octobre 2006). Dès lors, les fonds dédiés de plus d'un an, jusqu'à 10 ans d'ancienneté, non repris dans les demandes de convention COSA 2015, non connus des financeurs et non nécessaires à des développements ou projets futurs ont été corrigés en 2015 et repris en résultat Coallia. Soit un gain pour Coallia de 350 K€.

L'ensemble des corrections affectant les fonds dédiés sont constatées pour partie au compte de résultat :

	Solde 31/12/2014	Contrepartie
Solde au 31/12/2014	6 179 171	
Erreur sur la nature du financement	- 277 113	Fonds associatifs avec droits de reprise
Reclassement omis en 2014	16 844	Fonds propres
Solde corrigé au 01/1/2015	5 918 902	
Corrections ayant un impact sur le résultat :		
Excédents antérieurs définitivement acquis	741 813	Compte de résultat
Déficits antérieurs définitifs	- 391 755	Compte de résultat
Correction sans impact sur le résultat		
Financement partiel indemnité retraite	507 753	Provision pour risques et charges (via le compte de résultat)

La constatation des ressources affectées à reporter pour financer les départs à la retraite est compensée par la reprise de la provision pour charges.

5.3 Dettes financières

La dette financière de 183 909 000 € est détaillée tableau n° 18.

Cette dette est composée pour 177 733 374 € d'emprunts, hors prêts relais.

6. Informations financières

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement associatif, nous portons à connaissance l'information suivante :

- les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent pour l'exercice 2015 à 416.468 Euros.

et conformément à l'article R.123-198-9° du code du commerce :

- le montant des honoraires des commissaires aux comptes, perçus ou à percevoir au titre de l'exercice 2015 s'élève à la somme de 197 840 € HT.

7. Autres informations

Effectif salarié

Évolution des ETP Moyen			
Activités	2013	2014	2015
HSA	500	501	512
Héb social	499	541	619
EHPAD	375	462	511
Handicap	440	475	474
RPA	5	8	10
ACCSOC	151	150	156
FORM	94	100	92
Siège + autres	167	184	200
TOTAL	2231	2421	2574

Évolution des effectifs au 31 décembre			
Activités	2013	2014	2015
HSA	509	512	523
Héb social	561	590	696
EHPAD	477	505	599
Handicap	535	497	506
RPA	6	11	12
ACCSOC	175	170	182
FORM	101	104	94
Siège + autres	173	186	208
TOTAL	2537	2575	2820

Tableau n° 1

Immobilisations (1/2)

(K€)	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISES ACTIVITES 2015	ENTREES DE L'EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE	SORTIES DE L'EXERCICE	VALEURS 31-déc-15
Frais de constitution	201100 237				0	0	0	237
Frais d'établissement	201200 549				88	9		645
Frais évaluation externe	201300 220				22	0		243
Sous-total	205100 1 006	0	1 006	0	110	9	0	1 126
Logiciels	207000 1 459		1 459		599	257		2 314
Fonds Commercial	207000 410		410		0	0		410
Bail Emphytéotique	208000 157		157		0	0		157
En Cours Immobilisations Incorporelles	232000 347		347		521	-265	6	597
TOTAL INCORPORELLES	3 378	0	3 379	0	1 231	0	6	4 604
Terrains construits	211500 20 144		20 144	50	355	791	95	21 245
Immeubles / sols propres (y c. bâtiments admin)	213150 276 013			454	10 002	14 562	437	300 594
Gros Entretien sur bâtiment	213180 15 141				2 866	9	140	17 876
Installation sur sol d'autrui	213510 4 348				0	0	83	4 264
Sous-total construction	295 500	0	295 500	454	12 268	14 570	659	322 733
Matériel scolaire	215110 20				4	0	0	24
Matériel audiovisuel	215120 146				37	0	25	158
Matériel de cuisine	215130 1 258				201	0	165	1 292
Matériel réfrigérant	215140 1 947				253	0	326	1 874
Litene	215150 3 782				538	1	491	3 829
Matériel divers (y c. install spécialisées)	215160 3 176				175	0	321	3 030
Outils	215170 238				39	0	35	243
Matériel animation	215180 109				3	0	40	72
Matériel nettoyage	215190 930				199	0	126	1 003
Matériel médical	215210 725				90	0	28	787
Matériel cafetaria	215220 76				22	0	0	98
Sous-total instal techn, mat et outillage	12 405	0	12 405	0	1 582	1	1 556	12 411
Installation cafetaria	216113 10				0	0	0	10
Agencement sur sol d'autrui	216111 26 985				926	248	1 295	28 864
Agencement sur sol propre	216112 139				0	0	0	139
Matériel de transport	216210 1 190				43	0,00	186	1 047
Matériel de bureau et informatique	216310 3 056				493	0,00	248	3 331
Mobilier hôtelier	216410 12 619				1 264	0	1 318	12 565
Mobilier de bureau	216420 1 933			13	143	0	290	1 809
Mobilier médical	216440 351				215	0	4	562
Mobilier cafetaria	216450 69				25	0	3	91
Chapitel	216500 2				0	0	0	2
Plantations perennes	246100 6				0	0	0	6
Sous-total autres immo corporelles	46 391	0	46 391	13	3 109	248	3 335	48 428
SOUS TOTAL CORPORELLES	374 440	0	374 440	517	17 993	15 610	5 644	482 615

Immobilisations (2/2)

(K€)	VALEURS 2014 approuvées	RECLASSEMENT	2014 Prévision	REPRISES ACTIVITES 2015	ENTREES DE L'EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE	SORTIES DE L'EXERCICE	VALEURS 31-déc-15
LE HAVRE BLEVILLE	6 243				0	-6 237	0	6
SENS PI	1				17	-1	0	17
SEVRAN Fim	6				0	0	0	6
IVRY COLOMBIER	170				0	-14	0	156
COURBEVOIE Rs	48				144	0	0	191
AVALLON PF	1 277				-1 277	0	0	0
ROISSY EN BRIE 2	14				0	-1	0	12
BREST Poulléard Rs	8				0	0	0	8
NEVERS Fjt	367				1 835	0	1	2 201
SEVRAN FAM BEAUMANDIR	1				0	-1	0	0
ST PIERRE DE PLESGUEN	1 727				3 589	0	0	5 316
AULNAY MAPAD	0				69	0	0	69
CHOISY EHPAD	2				0	0	0	2
ND GRAVECHON EHPAD	1				93	0	0	1
BONNEDONNE EHPAD	182				145	-7 886	2	255
ST ETIENNE	7 985			113	0	0	0	142
CHRS COURBEVOIE					5 627	-1 360	208	113
AUTRES SITES	3 301	0	21 313	113	10 241	-15 800	270	7 359
Autres Immobilisations en cours	21 313		0		716	0	0	15 857
231100	0		9		0	-9	0	716
231199	9		7		-7	-1	-1	0
231999	7		289		8 359	0	8 449	1
233000	289		715		0	0	0	199
233800	715		22 334		0	0	464	251
SOUS TOTAL IMMOB EN COURS	22 334	0	22 334	113	19 310	-15 810	9 123	17 024
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	396 773	0	396 773	630	37 203	0	14 767	419 839
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 308		12 308		950		112	13 145
TOTAL IMMOBILISATIONS	413 459	0	413 459	630	39 384	0	14 885	437 506

Tableau n° 2-1

Tableau n° 2-2

Amortissements / Dépréciations							
(Keur)	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISES ACTIVITES 2015	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE	SORTIES DE L'EXERCICE
Frais de constitution	280110				52		237
Frais d'établissement	280120				45		401
Frais d'évaluation	280130				236		45
Logiciels	280510				4		1 299
Bat emphytéiétique	280800						8
TOTAL 881110	1 564	0	1 664	0	337	0	1 991
Terrains construits							
Amenagement terrains							
Immeubles / sols propres (y c. bâtiments admn)	281315				11 298		267
Gros Entretien sur bâtiment	281318				1 220		49
Installation sur sol d'autrui	281351				297		63
Calcul nouvelle durée amortissement	281369			-3	-2 604		-2 607
Sous-total construction	89 539	0	89 539	-3	10 271	0	79 369
Matériel scolaire	281511				1		17
Matériel audiovisuel	281512				12		24
Matériel de cuisine	281513				148		109
Matériel réfrigérant	281514				171		146
Litene	281515			0	450		266
Matériel divers (y c. install spécialisées)	281516				302		1 107
Outillage	281517				18		2 693
Matériel nettoyage	281519				117		2 372
Matériel animation	281518				4		187
Matériel médical	281211				78		659
Matériel catétana	281221				6		60
Sous-total instal techn, mat et outillage	8 847	0	8 847	0	1 309	0	574
Amortissement plantations perennes	281246				0		67
Installation catétana	281813				1		8 757
Agencement sur sol d'autrui	281811			-1	1 385		2
Agencement sur sol propre	281812				0		8
Matériel de transport	281821				56		20 789
Matériel de bureau et informatique	281831			2	377		112
Mobilier hôtelier	281841			0	821		956
Mobilier de bureau	281842			2	119		2 681
Mobilier médical	281844			0	51		8 708
Mobilier catétana	281845			2	8		1 265
Cheptel	281850				0		278
Plantations perennes	284610				0		39
Travaux en cours	231000				0		2
Sous-total autres Immo corporelles	35 278	0	35 278	3	2 818	0	4
TOTAL 881120	113 605	0	113 605	0	14 338	0	144
TOTAL GENERAL	115 269	0	115 269	0	14 675	0	3 192
TOTAL GENERAL	115 269	0	115 269	0	14 675	0	124 963

Dépréciations							
(Keur)	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISES ACTIVITES 2015	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE	REPRISES DE L'EXERCICE
Amortissements dérogatoires							
		146	146				7
TOTAL	8 383	0	8 240	0	7 253	0	4 832
TOTAL	8 383	0	8 240	0	7 253	0	8 804

(Keur)	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISES ACTIVITES 2015	DOTATIONS DE L'EXERCICE	VIREMENTS POSTE A POSTE	REPRISES DE L'EXERCICE
Stock et en-cours							
Créances							
Créances usagers & cples rattachés	5 152		5 152		5 355		4 627
Autres créances	703		703		765		62
Dépôts de garantie - Loyers	385		395		1 133		385
Dépréciation titres	144						1 133
Immobilisations en Cours							0
TOTAL	8 383	0	8 240	0	7 253	0	4 832

GE immobilisés

	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	VARIATION	31-déc.-15	IMPACT SORTIES ACTIF CORRESPONDANT
GE immobilisés en cumul (valeur brute)	15 149 976			2 725 822	17 875 798	270 806
Amortissement cumulé	4 536 671			1 171 151	5 707 822	110 265

Immobilisations financières

	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISES	AUGMENTATION	DIMINUTION AVANCE	31-déc.-15
Participations	10 660 264	-5 855	10 654 409		50 000		10 704 409
Créances rattachées à des participations					569 939		569 939
Autres titres immobilisés		5 855	5 855		300		6 155
Prêts		209 379	209 379				209 379
Dépôts et cautions Loyers	1 153 943	-1 153 943					
Dépôts et cautions diverses	164 743	-164 743					
dont cautions SOGAMA liées aux emprunts	31 213						
dont dépôts et cautions versés	64 324						
dont dépôts de garantie séquestre							
dont Fonds de Garantie Mutuelle Org Sociaux							
Autres Dépôts	69 206						
Autres Immobilisations Financières	327 253	1 109 307	1 436 559		330 146	112 080	1 654 625
Sous total autres immobilisations financières	1 645 939	-209 379	1 436 559		330 148	112 080	1 654 625
TOTAL	12 308 203		12 306 203		950 385	112 080	13 144 507

Stocks

	VALEURS 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISES	VARIATION	31-déc.-15	STOCKS NETS
Coallia							
Fuel	40 130		40 130		-11 361	28 769	28 769
Propane	2 260		2 260		-2 260		
Matériels et entretien	55 176		55 176		1 326	56 501	56 501
Stock Matières premières	23 121		23 121		-2 793	20 328	20 328
et consommables (Serres de Nogentel)							
Sous-total Mat Prem et autres approvisionnements	120 687		120 687		-15 089	105 598	105 598
Produits finis	49 857		49 857		4 209	54 065	54 065
TOTAL	170 543		170 543		-10 880	159 663	159 663

Détail des créances

DETAIL	MONTANT BRUT	DEPRECIATIONS	MONTANT NET
Avances et acomptes	391 195		391 195
Clients HSA	11 431 373	5 352 079	6 079 294
CAF - APL	1 044 097		1 044 097
Clients formation	1 636 337	114 850	1 521 487
Clients conventions dont DGF	11 286 662	0	11 286 662
Médico-social	7 771 914	32 101	7 739 813
Clients divers	1 956 861	381 615	1 575 246
Clients Groupe	392 098		392 098
Daily convention DGF exploitation	-1 668 235		-1 668 235
Créances Usagers & comptes rattachés	33 851 107	5 880 645	27 970 462
Fournisseurs avoirs non parvenus	281 829		0
Subvention investiss. & équipement hors ACSE (Détail tableau 8)	17 312 929		281 829
Personnel avances et acomptes	88 984		17 312 929
Personnel paies négatives	213 113		88 984
Personnel avance GAN	119 171		213 113
Personnel IJSS	183 792	178 000	119 171
Sous-total Avances et acomptes	605 060	178 000	5 792
Produits à recevoir impôt société	4 514 661	764 700	427 060
Produits à recevoir CVAE CET et TP	2 318 983		3 749 961
Sous-total Fiscal - débiteur	6 833 644	764 700	2 318 983
TVA	2 965 635		6 068 944
Comptes courants débiteurs	2 444 634		2 965 635
Débiteurs divers (détail tableau 9)	1 304 448	462 622	2 444 634
Daily subvention investissement	-606 465		841 826
Avoir à recevoir Groupe	1 365 339		-606 465
Autres créances	32 507 052	1 405 322	1 365 339
TOTAL	66 749 354	7 285 967	31 101 730
			59 463 387

Créances clients

CLIENTS	SOLDE BRUT 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	REPRISE ETABLISSEMENT	VARIATIONS	CREANCES BRUTES 31-déc.-15	FAE 31-déc.-15	SOLDE BRUT 31-déc.-15	DEPR 2014	DEPR 2015	SOLDE NET 31-déc.-15
HSA											
CLIENTS	10 579 022		10 579 022		-1 534 276	9 044 747		9 044 747	4 624 347	5 352 079	3 692 668
CLIENTS TIERS PAYANTS	547 147		547 147		-547 147	0		0			0
CLIENTS DOUTEUX*	0				0	2 386 626		2 386 626			2 386 626
SS TOTAL	11 126 169	0	11 126 169	0	-2 081 423	11 431 373	0	11 431 373	4 624 347	5 352 079	6 079 294
AUTRES ACTIVITES											
FORMATION	3 150 845		3 150 845		-2 095 469	1 055 376	580 960	1 636 336	117 393	114 850	1 521 486
AUTRES CLIENTS	1 238 784		1 238 784		-654 762	584 022	1 358 976	1 942 999	378 066	381 223	1 561 776
CLIENTS GROUPE	273 011		273 011		60 231	353 242	38 857	392 098			392 098
SS TOTAL	4 662 641	0	4 662 641	0	-2 670 001	1 992 640	1 978 793	3 971 433	495 459	496 073	3 475 360
MEDICO-SOCIAL											
CAF APL	801 837		801 837		242 260	1 044 097		1 044 097			1 044 097
CLIENTS CONVENTIONS	7 272 047		7 272 047		2 026 471	9 298 518	1 988 144	11 286 661			11 286 661
CLIENTS MEDICO SOCIAL	3 694 523		3 694 523		-1 196 173	2 498 350		2 498 350	32 101	32 101	2 466 249
CLIENTS DEPT MEDICO SOCIAUX	5 752 612		5 752 612		-561 586	5 191 026	82 538	5 273 564			5 273 584
CLIENTS DIVERS SOCIAUX	7 455		7 455		6 408	13 863		13 863	392	392	13 471
DAILLY SUR CLIENTS CONVENTIONS					-1 668 235	-1 668 235		-1 668 235			-1 668 235
SS TOTAL	17 528 473	0	17 528 473	0	-1 150 856	16 377 618	2 070 682	18 448 300	32 493	32 493	18 415 807
TOTAL	33 317 283	0	33 317 283	0	-5 902 279	29 801 630	4 049 475	33 851 105	5 152 298	5 880 645	27 970 461

Tableau n° 8

Détail du poste
subventions investissements

DETAIL FINANCEURS	MONTANTS
ANRU	491 366
CONSEILS GENERAUX	637 560
CONSEILS REGIONAUX	3 281 986
ANAH	525 000
CNSA	306 964
DDE-DDT-DREAL-DRIHL	5 011 490
VILLE AMIENS ET METROPOLE	1 080 235
ARS	433 200
COMMUNAUTE AGGLO	838 574
PREFECTURES	420 583
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 000 000
DIVERS	285 972
DAILLY SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	-606 465
TOTAL	16 706 465

Tableau n° 9

Débiteurs divers

DESCRIPTIF	MONTANT BRUT	DEPRECIATION	MONTANT NET
Divers débiteurs sites	253 597	42 331	211 266
Débiteurs suite à reprises d'activités	172 660		172 660
Débiteurs divers	80 937	42 331	38 606
Divers produits à recevoir	191 213	0	191 213
Personnel	0		0
Contrats aidés	191 213		191 213
Organismes de formation	279 434		279 434
Tickets restaurant	159 912		159 912
Autres débiteurs	420 291	420 291	0
TOTAL	1 304 448	462 622	841 826

Etat des échéances, des créances et des dettes
à la clôture de l'exercice

CREANCES	MONTANT BRUT	ECHÉANCE		DETTES	MONTANT BRUT	ECHÉANCE	
		Moins d'1 an	A plus d'1 an			Moins d'1 an	Plus de 5 ans
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	779 318			DETTES FINANCIERES	183 909 000	11 288 290	39 691 071
Créances rattachées à des participations				Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			132 929 639
Prêts	569 939		569 939	Emprunts, dettes financières divers			81 574 151
	209 379		209 379	Emprunts	78 300 030	5 311 853	51 355 488
				Intérêts courus	70 533 169	4 566 793	51 355 488
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				Cautions clients	745 060	745 060	
Avances, acomptes versés sur commandes	391 195	391 195			5 021 801	5 021 801	
CREANCES				DETTES D'EXPLOITATION	39 719 817	39 719 817	
Clients	66 358 158	54 676 387	11 681 771	Fournisseurs et comptes rattachés			
Clients dans groupe	19 799 958	19 799 958		Fournisseurs et comptes rattachés	16 254 086	16 254 086	
Clients couverts / org. sociaux	392 120	392 120		Fournisseurs dans groupe	13 582 916	13 582 916	
Aides individuelles - ATL	11 483 946	11 483 946			2 671 170	2 671 170	
Clients formation				Dettes fiscales et sociales			
CAF - APL	1 294 543	1 294 543		Congés payés	23 465 732	23 465 732	
Clients divers	1 044 097	1 044 097		Dettes sociales	10 430 709	10 430 709	
Daily convention DGF exploitation	1 504 677	1 504 677		Dettes fiscales	9 941 486	9 941 486	
Sous total Créances Usagers & cptes rattachés	-1 668 235	-1 668 235		TVA	1 997 119	1 997 119	
Subventions publiques	33 851 106	33 851 106		Dettes avec l'Etat	96 379	96 379	
Avances et acomptes au personnel	17 312 929	5 631 158	11 681 771		1 000 039	1 000 039	
Fiscal Débitaire	606 060	606 060		DETTES HORS EXPLOITATION			
TVA	6 833 644	6 833 644		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 472 059	8 472 059	
Débiteurs divers	2 965 635	2 965 635		Autres dettes	4 335 522	4 335 522	
Fournisseurs débiteurs	1 304 448	1 304 448			4 136 538	4 136 538	
Avoir à recevoir groupe	281 829	281 829		COMPTES REGULARISATION PASSIF			
Daily subvention investissement	1 365 339	1 365 339		Produits constatés d'avance	3 773 151	3 773 151	
Comptes courants Débiteurs	-606 465	-606 465			3 773 151	3 773 151	
Sous total Autres Créances	2 444 634	2 444 634					
	32 507 052	20 625 281	11 681 771				
COMPTES REGULARISATION ACTIF							
Charges constatées d'avance	909 819	909 819					
	909 819	909 819					
TOTAL	68 438 490	55 977 401	12 461 089		235 874 027	63 253 317	132 829 639

Détail du poste disponibilités

BANQUES	MONTANTS
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT BLOQUE	1 251 471
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	85 409
TOTAL MOBILIERES DE PLACEMENT	1 336 880
BNP	1 492 826
MARTIN MAUREL	611 711
LA BANQUE POSTALE	11 875
CAISSE D'EPARGNE	180 331
CREDIT MUTUEL	1 230 674
CREDIT AGRICOLE	696 547
CDN	64 645
SOCIETE GENERALE	407 438
DIVERS	24 100
SOLDES EN RAPPROCHEMENT	1 948 759
TOTAL BANQUES	6 668 908
CAISSES	152 586
TOTAL CAISSES	152 586
TOTAL DISPONIBILITES	6 821 494
TOTAL TRESORERIE ACTIF	8 158 374

Fonds propres

	2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	CORRECTIONS 01/2015	AUGMENTATION*	DIMINUTION*	31-déc.-15
Valeur d'apport de fusion	1 349 821		1 349 821	0	0	0	1 349 821
Dons et legs	76 225		76 225				76 225
Reprise APEI APT	76 225						76 225
Prime de fusion	6 109 429		6 109 429	0	0	0	8 109 429
Reprise Assotraf	1 964 892						1 964 892
Reprise Soundiata	2 907 282						2 907 282
Reprise Etablissements Jean Bertin	-30 252						-30 252
Reprise APEI APT	951 245						951 245
Reprise MERVAL	190 561						190 561
Reprise ENTRAINS sur Nohain	125 701						125 701
Subv. d'invest affectées à des biens renouvelables	0	1 803 780	1 803 780	664 276	48 966	0	2 517 022
Réservations de l'Is				281 500	48 966		330 466
Autres Subventions		1 803 780	1 803 780	382 776			2 186 558
Réserves	11 753 651		11 753 551	0	0	0	11 753 551
Réserves diverses	11 677 634				0		11 677 634
Reprise CES 91	75 916						75 916
Report à nouveau	4 780 717		4 780 717	1 360 613	2 091 943	0	8 233 172
RAN excédent	4 575 623				2 091 943		6 667 566
Reprise CES 91	11 439						11 439
Reprise excédentaire réserves et RAN activités fermées subventionnées	405 486						405 486
Reprise déficitaire réserves et RAN activités fermées subventionnées	-211 832						-211 832
Corrections COSA non traitées en 2014 et divers reclassement				255 164			255 164
Dépenses refusées définitivement par le financeur				-365 039			-365 039
Correction compte 114200 (dettes sociales)				1 470 388			1 470 388
TOTAL FONDS PROPRES	24 069 741	1 803 780	25 873 521	2 024 789	2 140 909	0	30 039 219
Résultat de l'exercice	2 091 943		2 091 943		-2 879 296	2 091 943	-2 879 296
TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE + RESULTAT COALLIA	26 161 684	1 803 780	27 965 464	2 024 789	-738 388	2 091 943	27 159 922

* suivant AGO juin 2015
Voir paragraphe 4.2

Autres fonds associatifs									
	2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 proforma	Reclassement au 1er janvier 2015	IMPACT fonds propres COALLIA	REPRISE ACTIVITES	AUGMENTATION	DIMINUTION	31-dec-15
Fonds associatifs avec droits de reprise		1 397 216	1 397 216	1 404 271	-848 952			48 966	2 103 569
Subv. d'investissement avec droits de reprise			1 397 216	1 306 406	-367 452				938 954
Réserve de lts		1 397 216		97 865	-281 500			48 966	1 164 615
Réserves réglementées	10 038 849		10 036 849	-1 124 153	-42 552		2 604 444	1 318 433	10 156 155
Réserves de trésorene	569 102			21 525	-4 129				586 499
Réserves de compensation	5 933 261			71 618	-5 196		1 683 802	867 379	6 816 105
Excédents affectés à l'investissement	3 534 485			-1 217 296	-33 228		920 643	451 053	2 753 551
Résultats à reporter	180 462		180 462	-1 222 016	-1 699 844		-2 082 055	747 675	-5 571 127
Excédents affectés aux mesures d'exploitation	984 140			49 785	-27 539		994 956	85 691	1 915 651
Deficits sociaux à reporter	-11 138 728			284 617	-1 674 062		-12 788 391	-7 481 172	-17 835 391
Excédents sociaux à reporter	10 335 048			-1 558 418	1 757		9 711 381	8 143 155	10 348 613
Subv. invest pour biens non renouvelables détail tableau annexe 15	95 639 706	-3 200 996	92 438 710	-2 167 212	-15 324		7 335 326	3 108 255	94 483 245
Provisions réglementées	1 354 912		1 354 912	145 879			81 406	7 427	1 574 770
Prov réglementaires / trésorene	228 050		228 050						228 050
Prov réglementaires / Immobilisations	1 028 600		1 028 600	145 879			81 406	7 427	1 248 458
Prov réglementaires / Plus-Values actifs	98 262		98 262						98 262
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	107 211 928	-1 803 779	105 408 149	-2 963 231	-2 406 672		7 939 122	5 230 756	102 746 612
Résultat de l'exercice sous contrôle tiers financiers détail tableau annex 14-1	-1 710 485		-1 710 485				-3 678 717	-1 710 485	-3 678 717
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS AVEC RESULTAT	105 501 443	-1 803 779	103 697 664	-2 963 231	-2 406 672		4 260 404	3 520 271	99 067 895

Résultats établissements sociaux
et médico-sociaux à reporter

Produits d'exploitation
par activité

ACTIVITE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	REPORT RESULTAT N.2 ET ANTERIEURS SUR 2015	UTILISATION MESURES EXPLOITATION SUR 2015	UTILISATION RESERVE INVESTISSEMENT SUR 2015	VARIATION CET 2015*	VARIATION CP 2015*	RESULTATS ADMINISTRATIFS 2015
HEB SOCIAL	-147 690	-558 063	-7 952	-61 825	-65 430	-717 727	-1 558 686
HANDICAP	419 362	-405 904	-18 000	-18 062	-73 327	-302 214	-398 145
PERSONNES AGEES	2 919 968	-261 137	-25 712	-8 673	-75 373	-410 495	2 138 579
TOTAL SOLDES	3 191 641	-1 225 104	-51 663	-88 560	-214 130	-1 430 436	181 749

* Ecritures à comptabiliser dans les comptes 116200/116300 sur 2016

Ajustements 465 644

Reprises subventions 11 000

HANDICAP 10 432

PERSONNES AGEES 3 678 717

Résultat comptable (écritures comptabilisées après envoi des comptes administratifs)

Activité	RESULTAT ANTERIEURS EN ATTENTE VALIDATION FINANCEURS	RESULTAT ANTERIEURS EN ATTENTE AFFECTATION	TOTAL RESULTAT ANTERIEURS A 2015 EN ATTENTE D'AFFECTATION
HEB SOCIAL	-1 921 834	-99 234	-2 021 068
HANDICAP	388 166	-224 312	163 854
PERSONNES AGEES	2 341 594	1 445 358	3 786 952
TOTAL	807 926	1 121 812	1 929 738

Activités	Prestations de services facturées	Subvention d'exploitation	Cotisations	Autres produits	TOTAL
ACCSOC	71 114	5 708 960	-	34 830	5 814 904
COALLIA SOLEIL	61 831	-	-	-	61 831
FORMATION	4 456 810	2 932	-	405	4 460 246
HEBERGEMENT SOCIAL	44 025 165	16 672 979	-	197 825	60 895 969
HSA	62 704 947	5 965 297	-	48 131	68 718 375
INT LOCATIVE	4 213 216	6 213 087	-	189 191	10 615 494
MEDICO SOCIAL	61 902 191	1 050 522	-	185 933	63 138 645
SIEGE	896 401	513 968	855	46 368	1 457 593
TOTAL	178 331 776	36 127 744	855	702 683	215 163 057

Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables

	en €	2014 approuvé	Redressement	2014 Nullem'a	Redressement au 1/1/2015	Impact fonds propres COALLIA	Notifications	Mises en service et reclassement	Amortissements	Sortes et Amort	31-dec -15
Subventions d'investissements sans droits de reprise		1 803 780	0	1 803 780		664 278	0	46 866	0	0	2 517 022
Subvention non renouvelables		1 803 780		1 803 780		664 278		48 966			2 517 022
Subventions d'investissements avec droits de reprise		2 668 948	-1 281 730	1 387 218	1 276 406	-521 087	0	-48 966	0	0	2 103 959
Reservations de lit		1 397 216		1 397 216	1 276 406	-551 087		-48 966			2 073 569
Autres						30 000					30 000
Fonds matériel hôtelier		1 291 730	-1 291 730								0
Subventions affectées à des biens non renouvelables		91 148 980	1 291 730	92 438 710	-2 167 212	-15 324	7 335 328	0	-3 100 721	-7 535	94 483 245
Fonds matériel hôtelier			1 291 730		-1 276 406	-15 324	0	0			0
dont Subventions pour établissements en cours de réhabilitation		11 506 847	0	11 506 847	7 523 929	0	7 335 328	-8 160 677	0	0	22 225 452
ESSOMES Chrs L'Espérance				0	525 000		124 029				649 029
HAVRE BLEVILLE Fim		2 501 772		2 501 772	-5 431		678 000	-3 174 341			0
DRANCY Fim				0	1 356 021						1 356 021
SEVRAN Fim				0	304 155						304 155
CHOISY DELATTRE Fim				0	14 218						14 218
ABLON PT		909 328		909 328	-909 328						0
ROISSY EN BRIE 2		362 793		362 793			-12 592				350 188
PERONNE Paris de famille		531 283		531 283							0
NEVERS FJT		1 900 000		1 900 000				-531 283			1 900 000
IVRY DELBREL Rs		1 720 000		1 720 000							1 720 000
APT UT				0	907 152		201 102	-2 267 553			907 152
EMPAD FRANCOIS ALBERT		2 066 451		2 066 451							0
COURBEVOIE Rs				0	1 159 378						1 159 378
AMIENS Claude Rs		1 515 235		1 515 235	1 236 568		178 800				1 515 235
BONNEDONNE EMPAD				0			6 033 780				1 413 368
NOGENT SUR MARNE RS		0									6 033 780
MAS de Leon					753 259						753 259
Autres Sites				0	2 180 932		134 207	-187 500	-3 100 721	-7 535	2 127 639
dont Subventions pour sites en exploitation dont		59 341 756	0	59 341 756	11 883 635		0	-8 160 677			74 272 823
AULNAY RPHV		1 092 168		1 092 168	-2 948				-38 728		1 052 494
BOULOGNE Kerens Rs		3 015 198		3 015 198	-44 067				-106 432		2 962 699
BREST Pouleider Rs				0	742 801				-28 153		716 748
CALONNE Fam Quenhem		1 531 099		1 531 099	-47 145				-73 205		1 410 749
CHOISY DELATTRE Fim		2 808 976		2 808 976	-34 218				-96 861		2 697 897
CHOISY EMPAD				0	2 682 077				-85 847		2 596 230
CLICHY EMPAD									-42 014		877 160
CLICHY Centre de stables		919 173		919 173					-101 711		2 915 174
COLOMBES Fim		3 098 901		3 098 901	-82 016				-37 583		747 997
COLOMBES Mapad		785 580		785 580					-165 596		4 918 229
COLOMBES Fim		6 545 341		6 545 341	-1 461 516				-105 017		1 756 391
DRANCY Fim		1 861 408		1 861 408					-177 023		5 378 718
EMPAD RUMGIS				0	5 555 739				-264 298		6 598 384
IVRY COLOMBIERS Fim		7 041 235		7 041 235	-178 583				-47 272		841 869
IVRY JJ ROUSSEAU Fim		889 142		889 142					-111 961		3 246 249
LA FERTE SS JOUARRE Fam					-90 453				-74 333		1 991 200
LIMAY Fim		3 448 663		3 448 663					-104 612		2 926 849
PARIS DUTOT Rs		2 085 533		2 085 533	-37 110				-91 068		1 642 883
PARIS NETTER Rs		3 068 571		3 068 571	-38 403				-186 619		5 027 687
PARIS R Ouest C Stabl		1 772 374		1 772 374					-39 774		1 200 418
PARIS TILLER Fim		5 215 033		5 215 033	-727				-92 614		4 795 912
ROISSY EN BRIE 2				0	1 240 192				-27 124		2 195 162
SEVRAN Fim		5 276 935		5 276 935	-304 155				-531 283		3 147 217
VITRY RONDENAY Fim		2 288 258		2 288 258	-482						2 229 582
HAVRE BLEVILLE Fim		0		0							529 959
EMPAD FRANCOIS ALBERT		0		0							0
PERONNE Paris de famille		525 000		525 000	-555 000						0
ESSOMES Chrs L'Espérance		508 590		508 590	-508 590						9 974 097
APT UT					4 998 107						0
Autres Sites		5 594 588		5 594 588							
Autres Sites		20 298 387		20 298 387	-20 298 387						0
TOTAL en valeur nette		95 630 707	0	95 630 707	-890 806	127 665	7 335 328	0	-3 100 721	-7 535	99 103 636
Amort autres subventions mobilières											-46 048
Amort autres subventions terrain											-22 030
Impact amort subventions d'investissement											-3 168 789

Provisions pour risques et charges

	SOLDE 2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Proforma	Mouvement 1-janv.-15	Correction d'erreurs 1-janv.-15	DOTATIONS 2015	REPRISES 2015	SOLDE 31-déc.-15
Garantie clients	29 548					439 400	1 531 887	29 548
Contentieux personnels	2 104 659							1 012 172
Licenciements	0							0
Autres provisions pour risques	0					551 193		551 193
Provisions autres litiges	0							0
Sous-total provisions pour risques	2 134 205	0	2 134 205	0	0	990 593	1 531 887	1 592 910
Provision pour retraite	1 702 178					1 876 356	1 702 178	1 876 356
Provision pour retraite DDASS	505 551					28 000	533 551	0
PROVISIONS POUR PENSIONS	2 207 729	0	2 207 729	0	0	1 904 356	2 235 729	1 876 356
PROVISIONS POUR IMPOTS	5 837 669		5 837 669			5 265	320 209	5 522 725
Provision GR réparations	212 221						1 322	210 898
Provision GE entretien	277 537						8 828	268 709
PROVISION ENTRETIEN ET REPARATIONS	489 758	0	489 758	0	0	0	10 150	479 607
Animation	3 682							3 682
Matériel informatique	110 614							110 614
Autres matériels	100 738							100 738
Matériel hôtelier	11 292							11 292
PROVISION MATERIEL	228 326	0	228 326	0	0	0	0	228 326
Provision passage CCN51	33 539							33 539
Autres charges	1 504 579			-145 879		410 485	792 193	976 993
PROVISION AUTRES RISQUES	1 538 118	0	1 538 118	-145 879	0	410 485	792 193	1 010 532
Sous-total provisions pour charges	10 299 600	0	10 299 600	-145 879	0	2 320 108	3 358 231	9 115 546
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 433 805	0	12 433 805	-145 879	0	3 310 698	4 890 168	10 708 456

Renvois

(1) Dont dotations et reprises exploitation	3 305 433	3 552 424
(1) Dont dotations et reprises financières	0	0
(1) Dont dotations et reprises exceptionnelles	0	1 017 538
(1) Dont dotations et reprises impôts sur les Bénéfices	5 265	320 209
(2) Dont montant pour indemnités de départ en retraite*		1 876 356

(*) Exemples : Reprise de provision pour litige devenue sans objet, reprise de PGE suite à cession de patrimoine, etc...

Tableau n° 17

Transfert de charges et production immobilisée

Transferts de charges d'exploitation		Montant
Contrats aidés		1 609 002
Formation		714 124
Sinistres		709 634
Avantages en nature		332 834
Aides diverses		223 777
Total général		3 589 372

Transferts de charges financiers		Montant
Frais sur emprunts imputés aux tiers financeurs		85 073
Frais de Daily imputés aux tiers financeurs		47 919
Total général		132 992

Production immobilisée		Montant
Immobilisations incorporelles		114 310
Frais d'établissement		725 174
Solutions informatiques développées	Total	839 484
Immobilisations corporelles		
Frais financiers incorporés à des programmes de réhabilitation		122 262
Gros entretien (GE)		2 865 651
Travaux de peinture		827 911
Total		3 815 824
Total général		4 655 308

Tableau n° 18

Dettes financières

	2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014 Préforma	AUGMENTATION	DIMINUTION	31-dec.-15	Dettes Garanties
Emprunts LT	159 924 344	-159 924 344	0	19 005 075	12 539 940	107 200 205	98 071 207
Emprunts Etablissements de crédit		100 735 070	100 735 070	1 746 176	4 625 250	70 533 168	39 455 435
Emprunts - Autres		73 412 243	73 412 243	1 895 160	1 488 864	5 021 801	
Cautions clients	4 615 505	4 615 505	4 615 505				
Emprunts CT	14 222 967	-14 222 967	0				
Daily (reclassé à l'actif du bilan)	1 459 919	-1 459 919	0				
Intérêts courus	866 590		866 590	745 060	866 590	745 060	
Prêt relais	7 474 145		7 474 145	408 765	7 474 145	408 765	
TOTAL	188 563 471	-1 459 917	187 103 553	23 800 236	26 994 789	183 909 000	

Dont emprunts Etablissements de crédit 108 209 215 107 608 970

Dont emprunts - Autres 76 894 338 76 300 029

Dettes court terme

Analyse solde fournisseurs (expl. et immo. hors factures non parvenues) par échéance

DESCRIPTIF	MONTANT
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	16 254 086
Fournisseurs Exploitation Hors Groupe	13 582 916
Fournisseurs dans le groupe	2 671 170
SOUS TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES	23 465 732
CONGES PAYES	10 430 709
DETTES SOCIALES	9 941 486
Personnel et rémunérations dûes	358 725
Provisions salaires et primes	1 397 371
Dettes organismes sociaux	7 437 617
Provisions charges sociales	747 773
DETTES FISCALES	1 997 119
Taxes liées au personnel	1 994 399
Impôt société	0
Autres taxes	2 720
DETTES AVEC L'ETAT	1 000 039
TVA	96 379
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	4 335 522
AUTRES DETTES	4 136 536
TOTAL DETTES	48 191 877

	Exploitation	Groupe	Immobilisations	Total général
Fournisseurs payés en 01/16	4 602 825	20	2 914 201	7 517 046
Fournisseurs payés en 02/16	2 084 421		1 371 010	3 455 431
Fournisseurs payés en 03/16	698 284	213	24 988	723 485
Fournisseurs payés en 04/16	2 619 037	1 598 617		4 217 654
Fournisseurs retenue de garantie	123 624		25 323	148 947
TOTAL	10 128 190	1 598 849	4 335 522	16 062 562

Tableau n° 20

Comptes de régularisation Actif

ACTIVITES	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
Accompagnement social	90
Etablissement médico-social	55 924
Etablissement social	60 054
Formation	
Habitat social adapté	58 227
Intermédiation locale (Solibail)	735 524
Indivis	
TOTAL	909 819

Tableau n° 21

Comptes de régularisation Passif

ACTIVITES	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
Formation	0
Etablissements sociaux	371 347
Accompagnement social	1 510 401
Intermédiation locale (Solibail)	0
Etablissements médico- sociaux	9 575
Habitat social adapté	
Indivis	1 881 828
TOTAL	3 773 151

Tableau n° 22

Fonds dédiés

	SOLDE	2014 approuvé	RECLASSEMENT	2014	Proforma	Reclassement au 1er janv-2015	Impact Fonds Propres Coallia	Engagements à réaliser sur ressources affectées	2015	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	2015	SOLDE	31-dec -15
Fonds Dediés COSA													
Sous-Total Fonds dédiés sur subv de fonctionnement													
Fonds Dediés sous contrôle tiers financeurs													
Fonds liés ARTT													
Fonds Dediés sur indemnités de fin de carrière													
Sous-Total Fonds dédiés sur autres ressources													
DOTATION FONDS DEDES													

Liste des filiales et participations

Capital détenu 2015 (en parts)	Coallia Habitat		Sailpi		Pavillon Girardin		L'Orangerie		Soleils et Papilles	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Coallia	579 994	96,67%	4 964	99,96%	7 380	100,00%	999	99,90%	10 000	100,00%
Autre hors groupe	20 006	3,33%	2	0,04%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sailpi	0	0,00%		0,00%		0,00%	1	0,10%	0	0,00%
Capital total (en parts)	800 000	100,00%	4 966	100,00%	7 380	100,00%	1 000	100,00%	10 000	100,00%

Capital détenu 2015 (en valeur)	Coallia Habitat		Sailpi		Pavillon Girardin		L'Orangerie		Soleils et Papilles	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Coallia	5 799 940	96,67%	75 676	99,96%	118 080	100,00%	999	99,90%	50 000	100,00%
Autre hors Groupe	200 060	3,33%	30	0,04%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sailpi	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,10%	0	0,00%
Capital total (en valeur)	8 000 000	100,00%	75 706	100,00%	118 080	100,00%	1 000	100,00%	50 000	100,00%

SOCIETES	%	VALEUR DES TITRES	VALEUR DES TITRES AU BILAN	CA	RESULTAT 2015	RESULTAT FINANCIERS	FONDS PROPRES AVANT RESULTAT 2015	AUTRES FONDS
COALLIA HABITAT	96,67%	5 799 920		3 701 547	-60 154		6 616 515	82 179 322
PAVILLON GIRARDIN	100,00%	3 896 122		4 084 075	-13 624		-53 037	
SCI L'ORANGERIE	99,90%	999		59 551	4 335		18 145	
SAILPI	99,96%	411 673		437 131	12 741		622 192	
SOLEILS & PAPILLES	100,00%	50 000		75 984	-164 552		50 000	
COALLIA SOLIDAIRE (association)	100,00%	0		230 046	-199 706			-2 423

POSTES	ENTREPRISES LIEES
Créances rattachées à des participations	-569 939
Clients et Comptes Rattachés	392 098
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-2 671 170
Comptes Courants Associés Créditeurs	-484 679
Comptes Courants Associés Débiteurs	2 444 634
Total	-319 118

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Analyse de la dette au 31/12/2015

INFORMATIONS GENERALES	
Encours	177 733
Nombre d'emprunts	251
Taux actuariel	1,41 %
Taux actuariel résiduel	1,29 %
Marge moyenne	0,70 %
Durée résiduelle	25 ans 00 mois
Duration résiduelle	12 ans 03 mois
Vie moyenne résiduelle	13 ans 04 mois

TYPE DE CONTRAT	ENCOURS	%	Nombre de Contrats
Classiques	172 152	96,86	248
Multi-options	1 898	1,07	1
Produits structurés	3 682	2,07	2
Emissions obligataires	0	0,00	0
TOTAL	177 733		

TRANCHES DE TAUX	ENCOURS	%	Nombre de Contrats
8.00% < taux	144	0,08	8
6.00% < taux <= 8.00%	0	0,00	0
5.00% < taux <= 6.00%	404	0,23	2
4.00% < taux <= 5.00%	2 197	1,24	5
3.00% < taux <= 4.00%	5 137	2,89	12
taux <= 3.00%	169 851	95,57	224
TOTAL	177 733		

PRETEURS	ENCOURS	%	Nombre de Contrats
Collecteur / CIL	69 254	38,97	136
Caisse des Dépôts et Consignations	65 586	36,90	70
Dexia Crédit Local	17 671	9,94	4
Crédit Coopératif	10 748	6,05	7
BNP Paribas	6 321	3,56	5
Autres organismes privés	6 874	3,87	18
Autres prêteurs	1 279	0,72	11
TOTAL	177 733		

Montants en milliers d'euros

Engagements de crédit-bail

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (1)
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Immobilisations incorporelles						0	
Terrains						0	
Constructions						0	
Installations matériel						0	
Autres immobilisations corporelles	223 478	846 964	223 478	436 859	0	660 336	15 528
Immobilisations en cours						0	
TOTAUX	223 478	846 964	223 478	436 859	0	660 336	15 528

(1) Selon contrat.

Etat des engagements

ETABLISSEMENT FINANCIER	TYPE D'ENGAGEMENT	MONTANT
ANPEEC	Hypothèque	3 236 342
BNP PARIBAS	Hypothèque	4 000 000
	Privilège prêteur de deniers*	1 230 605
LOGEO	Hypothèque	3 195 734
CILGERE	Hypothèque	3 050 582
GIC	Hypothèque	2 074 950
LOGEHAB	Hypothèque	1 278 291
RESIDERO	Hypothèque	43 115
SOLENDI	Hypothèque	1 969 187
		20 078 806

Total des Hypothèques :	18 848 201
Total des Privilèges Prêteur de Deniers :	1 230 605
	20 078 806

Les cautions données par les collectivités locales en faveur des établissements prêteurs s'élèvent à 137.526.642 €

BILAN - Tableau de passage
en euros
ACTIF

	31-déc.-15			31-déc.-14		
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Proforma Net	Reclassement	Approuvé Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 603 967	1 990 645	2 613 322	1 715 295		1 715 295
Frais d'établissement	1 125 544	683 769	441 775	419 850	419 850	
Frais de recherche et de développement						
Logiciels, droits et valeurs similaires	2 314 228	1 298 988	1 015 238	385 230	385 230	
Fonds commercial (1)	409 792		409 792	409 792	409 792	
Autres immobilisations incorporelles	157 311	7 888	149 423	153 344	153 344	
Immobilisations incorporelles en cours	597 094		597 094	347 079	347 079	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	419 838 544	122 972 787	296 865 757	283 168 556	-1	283 168 557
Terrains	21 245 132		21 245 132	20 143 554		20 143 554
Constructions	322 733 111	79 369 206	243 363 905	225 960 380	948 991	225 011 389
Travaux amélior., Réhabilit., Aménagts					-7 421 488	7 421 488
Mobilier et matériel					-8 401 965	8 401 965
Installations techniq., matériel et outillage industriel	12 410 670	8 757 240	3 653 430	3 557 047	3 557 047	
Autres immobilisations corporelles	48 425 733	34 848 341	11 579 392	11 317 412	11 317 412	
Travaux en cours					-22 190 164	22 190 164
Immobilisations corporelles en cours	17 023 898		17 023 898	22 190 164	22 190 164	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 144 508	1 617 906	11 526 601	11 921 255	1	11 921 255
Titres de participation	10 704 409	1 132 958	9 571 451	10 854 409	-5 854	10 660 264
Créances rattachées à des participations	569 939		569 939			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	8 155		8 155	5 855	5 855	
Dépôts et cautionnements					-184 743	184 743
Dépôts de garantie - Loyers					-768 995	768 995
Prêts	209 379		209 379	209 379	209 379	
Autres immobilisations financières	1 854 825	384 948	1 269 878	1 051 811	724 359	327 253
ACTIF IMMOBILISE (I)	437 587 819	126 481 338	311 105 680	298 805 108	2	298 805 108
STOCKS ET EN-COURS	158 563	0	158 563	170 543		170 543
Matières premières et autres approvisionnements	105 598		105 598	120 887	120 887	
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis	54 065		54 065	49 857	49 857	
Marchandises						
Avances, acomptes versés sur commandes	391 195		391 195	557 814	557 814	
Valeurs réalisables					-58 578 242	58 578 242
CREANCES	66 358 158	7 285 968	59 072 181	65 880 204	65 080 205	
Clients usagers					-17 450 510	17 450 510
Clients dans Groupe					-273 011	273 011
Clients financeurs					-7 519 002	7 519 002
Aides individuelles ATL						
Clients formation					-2 915 522	2 915 522
Clients divers					-8 940	8 940
Créances usagers & optes rattachés (3)	33 851 108	5 880 645	27 970 461	28 184 985	28 184 985	
Subventions publiques					-18 950 824	18 950 824
Avances et acomptes au personnel					-471 197	471 197
Fiscal - Débiteur					-8 358 407	8 358 407
TVA					-4 504 177	4 504 177
Débiteurs divers					-1 113 975	1 113 975
Avances et acomptes fournisseurs					-1 014 577	1 014 577
Comptes courants débiteurs					-7 059 577	7 059 577
Autres créances (3)	32 507 052	1 405 322	31 101 730	36 915 220	36 915 220	
TRESORERIE	8 158 374	0	8 158 374	16 114 603		16 114 604
Valeurs mobilières de placement	1 336 880		1 336 880	3 643 695		3 643 695
Banques					-12 121 022	12 121 022
Caisses					-149 887	149 887
Disponibilités	6 821 494		6 821 494	12 270 909	12 270 909	
Charges constatées d'avance (3)	909 819		909 819	1 533 364	1 533 364	
ACTIF CIRCULANT (II)	75 877 209	7 285 968	68 591 242	83 456 349	1 633 383	81 922 866
COMPTES DE REGULARISATION						1 533 364
Charges constatées d'avance					-1 533 364	1 533 364
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	513 464 228	133 767 306	379 796 922	380 261 455	1	380 261 456
Engagements reçus						

BILAN - Tableau de passage

en euros

PASSIF

	31-déc.-15	31-déc.-14		
	Net	Proforma	Reclassement	Approuvé
		Net		Net
FONDS PROPRES	30 039 219	25 873 822	1 803 780	24 069 741
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 052 496	8 339 254	1 803 780	
Valeur d'apport de fusion	1 349 821	1 349 821		1 349 821
Dons & legs	78 225	78 225		78 225
Prime de fusion	6 109 428	6 109 429		6 109 429
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	2 517 022	1 803 780	1 803 780	
Ecart de réévaluation				
Reserves	11 753 651	11 753 551		11 753 551
Report à nouveau	8 233 172	4 780 717		4 780 717
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-8 558 014	381 457		381 458
Résultat	-2 879 286	2 091 943		2 091 943
Résultat de l'exercice sous contrôle tiers financeurs	-3 678 717	-1 710 485		-1 710 485
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	102 746 612	105 406 149	93 835 927	11 572 222
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 103 570	1 397 218	1 397 218	
Reserves de trésorerie			-569 102	569 102
Reserves de compensation			-5 933 281	5 933 281
Reserves réglementées	10 158 155	10 036 849	10 036 849	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-5 571 127	180 462		
Excédents affectés aux mesures d'exploitation	1 915 851	984 140		984 140
Excédents affectés à l'investissement			-3 534 485	3 534 485
Déficits sociaux à reporter	-17 835 391	-11 138 726		-11 138 726
Excédents sociaux à reporter	10 346 613	10 335 048		10 335 048
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables	94 483 245	92 438 710	92 438 710	
Provisions réglementées	1 574 770	1 354 912		1 354 912
Droit des propriétaires (commodat)				
SUBVENTION SUR BIENS D'EQUIPEMENT			-95 639 707	95 639 707
Subventions investissement sur biens non renouvelables			-4 492 727	4 492 727
Subventions d'équipement			-91 146 980	91 146 980
FONDS ASSOCIATIFS	126 227 817	131 663 128	1 803 780	121 663 129
Provisions pour risques et charges			-12 433 805	12 433 805
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			-12 433 805	12 433 805
Provisions pour risques	1 582 910	2 134 205	2 134 205	
Provisions pour charges	9 115 546	10 289 800	10 289 600	
Dotation fonds dédiés			-6 179 171	6 179 171
TOTAL FONDS DEDIES			-6 179 171	6 179 171
Fonds dédiés	6 986 621	6 179 171		
- sur subventions de fonctionnement	4 608 619			
- sur autres ressources	2 378 002	6 179 171	6 179 171	
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	17 695 077	16 612 976	0	16 612 976
DETTES FINANCIERES	183 909 000	186 663 471		
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Dettes financières à long terme			-164 539 850	164 539 850
Dettes financières à long terme			-159 924 345	159 924 345
Cautions Clients			-4 615 505	4 615 505
Dettes financières à court terme			-24 023 621	24 023 621
Dettes financières à court terme			-23 157 031	23 157 031
Intérêts courus non échus			-866 590	866 590
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	107 608 970	109 163 841	109 163 841	
Emprunts dettes financières divers	76 300 030	78 399 631	79 399 631	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION	39 719 616	31 616 737	1 067 748	30 650 989
Fournisseurs et comptes rattachés (Expt)			-14 229 941	14 229 941
Fournisseurs dans Groupe			-777 103	777 103
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 254 088	15 007 045	15 007 045	
Congés payés et charges sociales sur congés payés			-6 186 285	6 186 285
Dettes fiscales et sociales			-9 357 660	9 357 660
Dettes fiscales et sociales	23 465 732	16 811 692	16 811 692	
DETTES HORS EXPLOITATION	6 472 059	6 723 405	-1 067 748	7 310 920
Fournisseurs et comptes rattachés (Imm)			-5 363 245	5 363 245
Fournisseurs et comptes rattachés (Imm) dans Groupe				
Comptes courants créditeurs			-480 333	480 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 335 522	5 363 245	5 363 245	
Autres dettes	4 136 536	1 360 160	-567 414	1 947 574
Produits constatés d'avance	3 773 151	3 079 738	3 079 738	
DETTES (1)	236 674 028	229 985 351	3 079 738	228 905 613
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			-3 079 738	3 079 738
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL	279 798 922	380 261 485	0	280 261 456
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque				
Engagements donnés				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à payer				

Charges	31-déc.-15	31-déc.-14		
		Proforma	Reclassement	Approuvé
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	4 094	5 034		5 034
Variation de stock				0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	939 555	966 573		966 573
Variation de stock de matière première et approvisionnements	-20 174	13 544		13 544
Autres achats et charges externes	91 821 486	84 239 210		84 239 210
Impôts, taxes et versements assimilés	4 958 460	4 608 981		4 608 981
Salaires et traitements	72 051 928	68 322 022	1 235 985	65 086 037
Charges sociales	32 051 086	30 286 272	-1 235 985	31 522 257
Dotations aux amortissements et aux depreciations				
Sur Immobilisations : dotations aux amortissements	14 674 153	16 183 429		16 183 429
Sur Immobilisations : dotations aux depreciations				
Sur actif circulant : dotations aux depreciations	6 119 936	4 995 203		4 995 203
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 305 433	2 019 981		2 019 981
Autres charges	9 083 078	6 077 528		6 077 528
Prestations internes				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	234 989 034	217 717 757	0	217 717 757
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			-3 532 170	3 532 170
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Déficit ou excédent transféré IV		-24 809		-24 809
CHARGES FINANCIERES :				
Dotations aux amortissements, aux depreciations et aux provisions	1 132 958			
Intérêts et charges assimilées	2 549 298	3 154 450		3 154 450
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de Valeur Mobilières de Plact				
TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 682 256	3 154 450		3 154 450
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				
Sur opérations de gestion	1 549 330	1 279 767		1 279 767
Charges exceptionnelles sur immobilisations			-330 717	330 717
Sur opérations en capital	722 723	330 717	330 717	
Dotations aux amortissements, depreciations et provisions	81 406			0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 353 459	1 610 484	0	1 610 484
IMPOTS SUR LES BENEFICES (IX)	-317 590	111 630		111 630
TOTAL DES CHARGES	240 707 159	222 569 512	0	226 101 682
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 859 664	3 532 170	3 532 170	
RESULTAT (Excédent)		381 457		381 457
TOTAL GENERAL	246 566 824	226 483 139	0	226 483 139

En bleu => intitulé modèle 2015
En rouge => intitulé des comptes approuvés
En noir => intitulé sans changement

Produits	31-déc.-15	31-déc.-14		
		Proforma	Reclassement	Approuvé
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises			-12 453	12 453
Production vendue - dotations et produits de tarification			-199 814 743	199 814 743
Montant Net du Chiffre d'affaires			-199 827 196	199 827 196
Prestations de service facturés				
- prix de journée	43 361 357	40 345 895	40 345 895	
- dotation globale	58 972 320	68 325 537	68 325 537	
- autres	75 998 068	73 913 369	73 913 369	
Sous total A : Montant des ressources	178 331 775	182 584 801	182 584 801	
Production stockée	4 209	4 624		4 624
Production immobilisée	4 655 308	789 772		789 772
Subventions d'exploitation	36 127 744	23 188 087	17 045 075	8 143 012
Reprises sur provisions (et amortissements)			-7 050 742	7 050 742
Transfert de charges			-6 006 795	6 006 795
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	11 838 101	13 057 537	13 057 537	
Cotisations	855	1 020	1 020	
Autres produits	702 683	354 394	196 301	158 093
Sous total B :	53 328 899	37 395 433	17 242 395	
Prestations internes				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	231 660 674	219 980 234	0	219 980 234
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			-2 459 750	2 459 750
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Déficit ou excédent transféré III				
PRODUITS FINANCIERS:				
De participation	31	9	9	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisées				
Autres intérêts et produits assimilés	132 590	114 786	-9	114 785
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	132 992	502 622	502 622	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	10 157	18 227		18 227
Transfert de charges financières			-502 622	502 822
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	275 770	635 643	0	635 643
PRODUITS EXCEPTIONNELS :				
Sur opérations de gestion	1 815 261	3 396 417		3 396 417
Produits exceptionnels sur immobilisations			-7 093	7 093
Sur opérations en capital	304 072	7 093	7 093	
Reprises sur provisions et transferts de charges			-4 001	4 001
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	1 161 088	4 001	4 001	
Transfert de charges Exceptionnelles				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 280 421	3 407 512	0	3 407 512
TOTAL DES PRODUITS	235 216 865	224 023 389	0	224 023 389
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 781 945	2 459 750	2 459 750	
RESULTAT (Déficit)	6 558 014			
TOTAL GENERAL	246 566 824	226 483 139	0	226 483 139

ASSOCIATION COALLIA

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 NEUILLY-SUR-SEINE

CABINET LAFONTA
5, Rue de l'Atlas
75019 PARIS

PAGNY ASSOCIES AUDIT
40 quai Sadi Carnot
77100 MEAUX

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux membres
ASSOCIATION COALLIA
16 – 18, Cour Saint Eloi
75012 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association COALLIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 septembre 2016. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

En raison de l'insuffisance de formalisation des procédures de contrôle interne concernant :

- l'environnement informatique et les systèmes d'information,
- et le suivi des opérations de trésorerie,

nous n'avons pas pu mettre en œuvre les travaux de contrôle tels que prévus par les normes professionnelles et nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'exhaustivité et la valorisation des opérations relatives à ces cycles.

ASSOCIATION COALLIA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015 - Page 2

Par ailleurs, nous avons fait les constatations suivantes :

- Une refonte du système d'information de Coallia a été initiée en 2015 afin d'améliorer la sécurité et la maîtrise des risques inhérents au système en place. Nous n'avons pas pu procéder à des tests sur le système d'information et notamment entre les outils de gestion et la comptabilité.
- Concernant le suivi des opérations de trésorerie, l'ensemble des états de rapprochements bancaires n'a pas pu être finalisé pour la clôture au 31 décembre 2015. A ce jour, il demeure une incertitude sur un volume de flux non analysés pour un montant estimé de l'ordre de 469 K€ au débit et 166 K€ au crédit.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants exposés dans les notes 1, 2.1, 2.5, 2.6 et 4.7 de l'annexe :

- la note « 1 – Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les dérogations aux règles de présentation des comptes annuels appliquées par l'association.
- la note « 2.1 – Évolution de la conduite des activités et de l'organisation » de l'annexe qui expose les régularisations comptables effectuées en 2015 ayant un impact sur le résultat.
- La note « 2.5 – Changement d'estimation » de l'annexe qui expose les changements d'estimations effectués en 2015 ainsi que leur impact sur le résultat de l'exercice.
- La note « 2.6 – Corrections d'erreurs de présentation » de l'annexe qui expose les changements de présentation effectués en 2015.
- La note « 2.7 – Autres corrections d'erreurs » de l'annexe qui expose les autres régularisations comptables effectuées en 2015 ainsi que leur impact sur le résultat de l'exercice.
- La note « 4.7 – Résultats sous contrôle de tiers financeurs » qui expose la nature des différences constatées entre les comptes annuels et les comptes administratifs déposés suite au rapprochement global effectué.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements d'estimations et des corrections d'erreurs décrits dans les notes 1, 2.1, 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.
- La note 4.7 de l'annexe « Résultats sous contrôles de tiers financeurs » fait état d'un rapprochement global entre les comptes administratifs et les comptes annuels. Nous avons procédé à des tests sur les rapprochements effectués. Ces travaux n'ont pas mis en évidence d'anomalie significative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

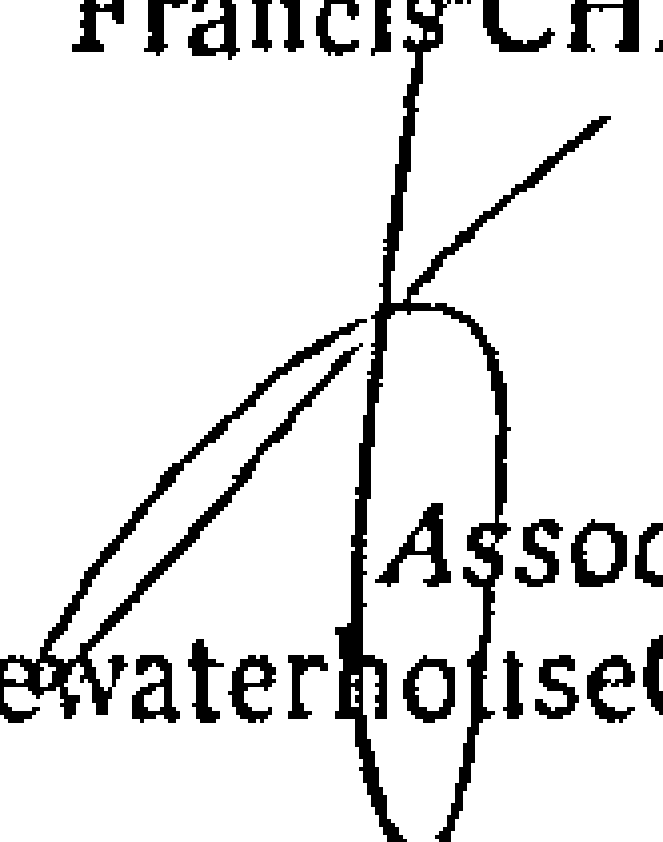
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

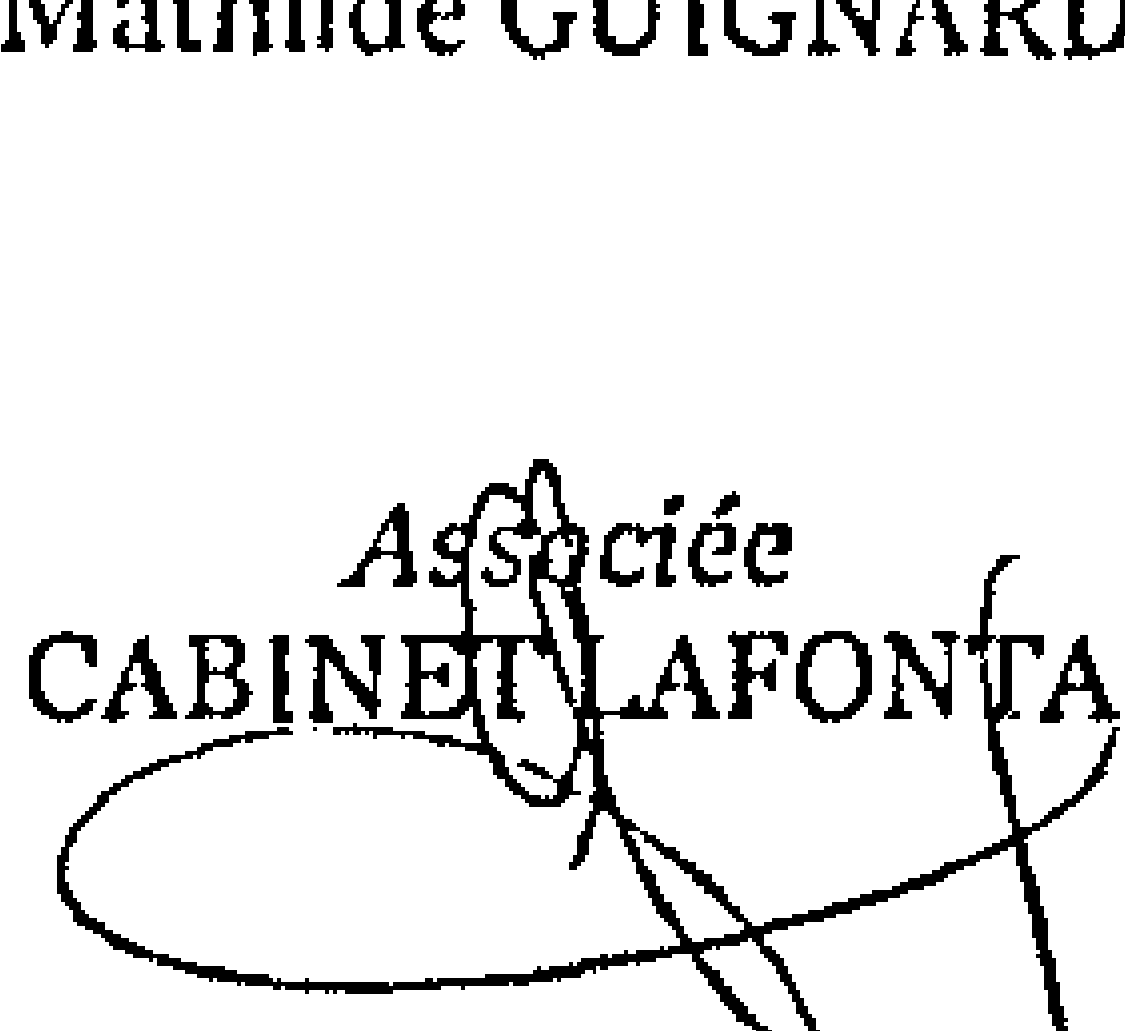
Fait à Meaux, Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

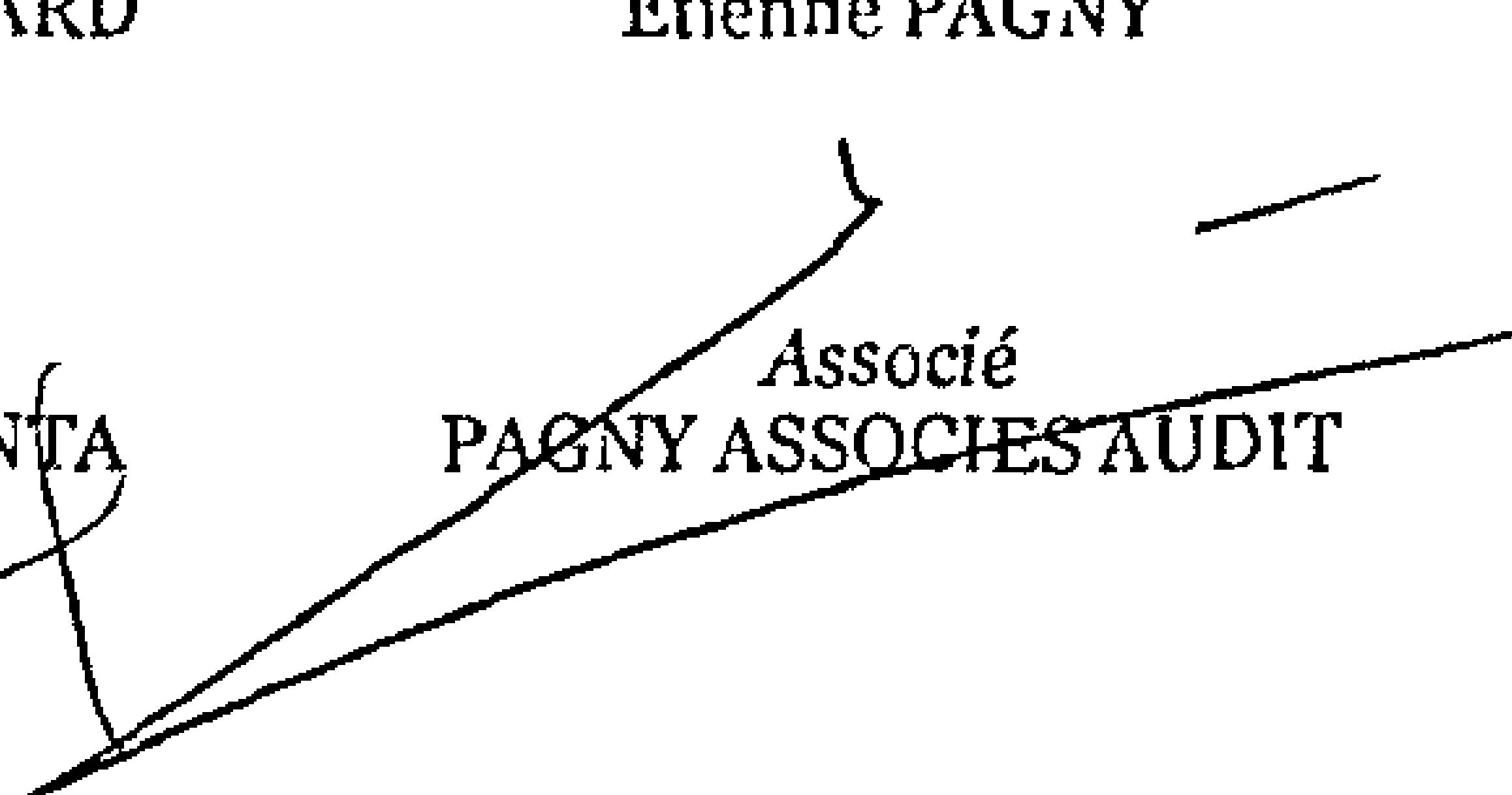
Francis CHARTIER


Associé
PricewaterhouseCoopers Audit

Mathilde GUIGNARD


Associée
CABINET LAFONTA

Etienne PAGNY


Associé
PAGNY ASSOCIES AUDIT